



NASYON ZINI AN
AYITI

RAPPORT DES NATIONS UNIES
EN HAÏTI 2011
Rapò Nasyon Zini an Ayiti 2011



© Leonard Doyle/OIM

www.onu-haiti.org



NASYON ZINI AN
AYITI

RAPPORT DES NATIONS UNIES EN HAÏTI 2011
Rapò Nasyon Zini an Ayiti 2011

TABLE DES MATIÈRES

I.	Préface de M. Mariano Fernández, Représentant Spécial du Secrétaire Général en Haïti	1
II.	Introduction de M. Nigel Fisher, Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Haïti	5
III.	Introduction	9
IV.	Situation des personnes déplacées internes	13
V.	Retour dans les quartiers	17
VI.	Stabilisation et sécurité	23
VII.	Gouvernance et administration publique	27
VIII.	Préparation et réponse aux désastres naturels	31

IX. Environnement	35
X. Éducation	39
XI. Emploi et développement économique	43
XII. Santé	47
XII.B Réponse à l'épidémie de choléra	50
XIII. Élections	55
XIV. État de droit et protection	59
XV. Conclusion	65
Acronymes	67



Livraison de matériel électoral par la MINUSTAH.

© UN/MINUSTAH/Victoria Hazou



PRÉFACE DE M. MARIANO FERNÁNDEZ, REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN HAÏTI

prefas



Le 14 octobre 2011, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2012 prorogeant d'un an le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), et autorisant la réduction de ses effectifs militaires et policiers à 10 600 éléments, soit 7 340 militaires et 3 241 policiers, tel que recommandé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son rapport du 25 août. « À l'avenir, a souligné le Conseil, tout aménagement de la configuration de la Force devrait reposer sur l'état général de la sécurité sur le terrain, compte tenu du développement continu des capacités des autorités publiques, notamment par le renforcement en cours de la Police Nationale d'Haïti. »

Cette résolution s'inscrit dans le droit fil des décisions antérieures prises par le Conseil relativement à la situation en Haïti. Dès 2008, ses membres avaient souscrit à la recommandation du Secrétaire général de reconfigurer la mission sur une période de trois ans, de revoir la composition de la

MINUSTAH et de réaménager ses activités en fonction de l'évolution de la situation et des priorités sur le terrain.

Mais le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a de facto suspendu la mise en œuvre de ce plan de reconfiguration. En adoptant les résolutions 1908, le 19 janvier, et la Résolution 1927, le 4 juin 2010, le Conseil de sécurité a autorisé une augmentation temporaire des effectifs civils, militaires et policiers de la mission et l'adaptation de son mandat pour répondre à la crise qui a suivi le tremblement de terre. Il a aussi ajouté un nouveau pilier d'exécution de ce mandat : l'appui aux efforts humanitaires, au relèvement et à la reconstruction post-séisme.

L'année 2010 a été en grande partie consacrée à ces trois grands volets d'activités. Appelée à jouer un rôle essentiel dans la coordination des secours et des efforts de relèvement, la MINUSTAH a investi tous ses

moyens logistiques, civils et militaires pour répondre aux immenses besoins du pays. Installée dans des locaux temporaires préfabriqués suite à la destruction totale de son QG à l'hôtel Christopher, elle s'appuyait pour ce faire sur une charte organisationnelle révisée : ce document était affiché sur un chevalet de fortune, ce qui témoignait tant des difficultés de l'heure que de la célérité avec laquelle les décisions relatives à la planification des opérations avaient été prises et exécutées.

Suite à une révision des priorités de la mission, l'année 2011 devait être placée sous le thème du redressement. Cependant, les résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles et législatives du 28 novembre 2010 ont donné lieu à de violentes manifestations de rues à Port-au-Prince et dans plusieurs autres villes du pays, en signe de protestation contre un processus électoral qualifié de frauduleux.

Le processus électoral a pu être mené à terme avec, le 14 mai 2011, une passation de pouvoirs pacifique entre l'ancien et le nouveau président, tous deux démocratiquement élus. Cet événement important a toutefois été suivi d'une crise politique de cinq mois autour de la désignation d'un premier ministre, qui a laissé derrière elle un parlement fragmenté, y compris autour des priorités nationales.

Durant cette même période, une épidémie de choléra dévastatrice et les conséquences de deux ouragans majeurs ont rendu nécessaire une réaffectation de ressources nationales et internationales qui devaient appuyer le processus de redressement et de reconstruction.

Il est maintenant permis d'espérer que les efforts, en 2012, pourront mettre définitivement Haïti sur la voie d'un relèvement durable. À cette fin, la communauté internationale devrait privilégier une approche plus systémique dans son soutien aux efforts des Haïtiens pour renforcer l'État de droit et le progrès social et économique.

Pour répondre de la manière la plus efficace à ce chantier, dont l'élément cardinal est la « stabilité et la fonctionnalité des institutions », le Gouvernement, le Parlement, guidés par le Président de la République, devraient se mettre d'accord pour doter le pays de telles institutions, capables de protéger les droits des citoyens et de leur permettre de remplir leurs obligations. En d'autres termes, ils devraient s'entendre sur un pacte de gouvernabilité ou un accord de gouvernance, issu d'un consensus national, pierre angulaire de toute stratégie de réforme de l'État de droit.

Sous la conduite du gouvernement haïtien, ce pacte lierait les acteurs internationaux aux acteurs nationaux de la réforme, et s'appuierait sur la forte volonté populaire de raviver cette culture.



© UN/MINUSTAH/Victoria Hazou

Au fur et à mesure que les progrès vers la stabilisation d'Haïti se consolideront, les États membres de l'Assemblée générale seront en meilleure position pour reconfigurer la Mission. La réduction progressive du nombre des personnels civils et militaires au niveau d'avant le tremblement de terre serait un précurseur au retrait de ces personnels des régions du pays dans lesquelles les conditions de sécurité permettront aux institutions étatiques d'exercer leurs responsabilités, sans le support opérationnel de la MINUSTAH.

Après pratiquement deux décennies d'interventions étrangères, Haïti sera en mesure de prendre progressivement sa destinée en mains.



Bénéficiaire d'un abris temporaire dans la communauté de Mayard, Jacmel, qui fut affectée par le tremblement de terre.



INTRODUCTION DE M. NIGEL FISHER, REPRÉSENTANT SPÉCIAL ADJOINT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, COORDONNATEUR RÉSIDENT ET COORDONNATEUR DE L'ACTION HUMANITAIRE EN HAÏTI

entwodiksyon

Cela fait maintenant deux ans qu'un énorme tremblement de terre a dévasté Port-au-Prince, Léogâne et les communautés environnantes. En quelques heures, les images de destruction, d'Haïtiens blessés et sans abris, ont fait le tour du monde – et le monde a répondu avec célérité, générosité et compassion aux malheurs d'Haïti.

Il y a un peu plus d'un an, une terrible épidémie de choléra faisait des ravages dans tout le pays : une fois de plus, Haïti se retrouvait à la une de l'actualité internationale alors que les taux d'infection et de mortalité ne cessaient d'augmenter.

Cette année, presque la moitié de la population vit une insécurité alimentaire croissante.

Peut-il y avoir des bonnes nouvelles en provenance d'Haïti? Pas si l'on se fie à une éminente personnalité qui, après avoir effectué le trajet entre l'aéroport et son hôtel, s'est s'empessée de déclarer qu'aucun progrès n'avait été accompli depuis deux ans. Pas si l'on croit un correspondant de la télévision qui se campe devant une maison en ruines et affirme péremptoirement que seules des quantités minimes de débris ont été ramassées depuis le tremblement de terre. Mais ce discours de l'échec va trop loin.

Bien sûr, après un séisme qui en quelques secondes a causé des dommages d'une valeur estimée à 7,804 milliards de dollars US – l'équivalent d'un peu plus du produit intérieur brut (PIB) du pays en 2009 – et une importante épidémie de choléra qui encore aujourd'hui continue à faire des ravages, les Haïtiens font face à d'énormes obstacles sur le chemin du relèvement. Bien sûr, l'impact de ces deux catastrophes est encore alourdi par le fait qu'Haïti était aux prises avec d'énormes problèmes structurels – et très bien documentés – bien avant d'être frappé par ces désastres.

Mais ces batailles et les énormes défis auxquels les Haïtiens doivent faire face – des défis à long terme que deux ans d'assistance humanitaire ne peuvent suffire à relever – ne devraient pas nous rendre aveugles aux progrès bien réels et souvent significatifs qui ont été accomplis depuis deux ans. Ces résultats sont dus à de nombreux efforts : ceux de centaines de milliers d'Haïtiens, d'organisations de la société civile, d'institutions gouvernementales affaiblies mais toujours opérationnelles, du secteur privé et des nombreux partenaires internationaux d'Haïti.

Un impact réel et significatif

Aux citoyens du monde entier, aux gouvernements, aux organisations non-gouvernementales et internationales qui ont contribué à l'effort humanitaire au lendemain du séisme : vos efforts ont eu un impact réel et significatif. Au

plus fort de la crise, un million et demi d'Haïtiens déplacés ont été abrités, nourris, soignés. Plusieurs d'entre eux ont eu accès à de l'eau potable et à des latrines pour la première fois de leur vie. Des enfants sont allés en classe dans des écoles temporaires, des centres pour les enfants séparés de leurs parents ont été ouverts pour qu'ils soient adéquatement protégés, des semences et des outils agricoles ont aidé des maraîchers à augmenter leur production de nourriture.

Plus de la moitié des 10 millions de mètres cube de débris générés par le séisme ont maintenant été déblayés. Lorsqu'on se souvient des débris qui encombraient toutes les zones affectées par le tremblement de terre ou des gravats qui bloquaient la plupart des rues de Port-au-Prince, il s'agit là d'un progrès remarquable. En fait, le rythme d'enlèvement des débris a été sans doute plus rapide qu'à Aceh, après le tsunami, ou même qu'après les attentats du 11 septembre à New York.

Aujourd'hui, quelque 520 000 Haïtiens sont toujours dans des camps. Cela représente beaucoup de personnes vivant dans des conditions de plus en plus précaires, mais cela veut aussi dire que 65 pour cent des déplacés de juillet 2010 vit désormais ailleurs, dans de meilleurs logements. Certains d'entre eux occupent les 100 000 abris temporaires ou les plus de 21 000 maisons permanentes qui ont été réparées ou construites, jusqu'à présent, suite à l'évaluation structurelle de plus de 413 000 bâtiments.

Plus d'enfants vont à l'école primaire cette année qu'avant le tremblement de terre. Plus impressionnant encore, 80 pour cent des enfants qui vivent dans les camps vont à l'école. Des hôpitaux et des centres de soins sont réparés ou construits. Un système national d'alerte au choléra est en place et fonctionne sur l'ensemble du pays. Les taux d'immunisation des enfants sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'étaient au milieu des années 2000. Des centaines de kilomètres de nouvelles routes ont été construites. Depuis 2009, la production agricole enregistre des hausses modestes, mais constantes. Des centaines de milliers d'Haïtiens ont trouvé un emploi dans le cadre de programmes à haute intensité de main-d'œuvre. Un parc industriel inauguré tout récemment dans le nord-est du pays va donner du travail à 20 000 personnes : ses promoteurs sont en quête d'investissements qui pourraient tripler ce nombre.

Quatre-vingt-huit pour cent des 4,6 milliards de dollars US qui ont été promis par les donateurs en mars 2010 pour les années 2010 et 2011 ont été déboursés ou engagés. Il y a eu des plaintes au sujet du rythme des versements, mais à ce jour, tous les engagements sont maintenus. Durant les 18 mois qu'a duré son mandat, la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti a constitué une plateforme qui a facilité le dialogue entre les Haïtiens et la communauté internationale et approuvé l'octroi de 3,2 milliards à des projets de relèvement prioritaires. Enfin, la hausse réelle du PIB en 2011 est estimée à quelque 6,1 pour cent.

Alors oui, il y a des bonnes nouvelles en provenance d'Haïti. Si le verre demeure vide à 90 pour cent, il est aussi à 10 pour cent plein. Reconnaissions donc la réalité de ces progrès et célébrons-les – mais pas trop longtemps car les tâches auxquelles fait face Haïti sont énormes et les mener à bien va prendre du temps. Il faut que les Haïtiens puissent sortir de la pauvreté, boire de l'eau potable, utiliser des latrines, aller à l'école, gagner de quoi assurer leur subsistance, avoir accès aux protections et aux soins de santé de base. Les plus vulnérables doivent être protégés et leurs droits, respectés, il faut s'attaquer aux discriminations et aux exclusions basées sur le genre enracinées dans la société, lutter contre les préjugés et les préjudices dont sont victimes ceux et celles qui vivent avec le VIH/SIDA. Même à court terme, plus d'un-demi million de personnes encore bloquées dans des camps ont besoin d'aide pour survivre, tout comme ceux et celles qui risquent de contracter le choléra et d'en mourir.

Des ingrédients indispensables

Certains ingrédients seront indispensables pour que tous ces progrès puissent se concrétiser, dans quelque domaine que ce soit : la communication, la transparence, la confiance – et la décentralisation – sont tout en haut de la liste. Les partenaires internationaux doivent investir dans le renforcement des institutions nationales pour qu'Haïti puisse effectivement être gouverné par des Haïtiens, dans la construction d'infrastructures sociales et dans le développement économique : il faudra toutefois des règles de base pour fonder ces partenariats sur des rapports de confiance mutuelle et de responsabilisation financière. Des investissements dans la relance économique et l'emploi sont indispensables pour l'avenir d'Haïti mais cela ne pourra se faire sans la mise en place de processus d'appels d'offres transparents, des procédures claires de dévolution des titres de propriété et la création de conditions propices aux investissements.

Sans la mise en place d'un état de droit fonctionnel, qui reflète les droits et les obligations des gouvernés et des gouvernants, les Haïtiens ne pourront être certains de leur égalité devant la loi ou faire confiance à leurs institutions. Sans une décentralisation des pouvoirs et des ressources en faveur de gouvernements locaux renforcés ou la possibilité pour tous les citoyens d'obtenir des papiers d'identité – qui leur donneront ensuite accès aux soins de santé, à l'éducation ou à un emploi dans l'économie formelle – ils ne pourront bénéficier des premiers résultats issus d'une meilleure gouvernance ou de la croissance de l'économie.

Si en 2011 la nécessité d'augmenter la présence des femmes dans les postes publics décisionnels a été formellement inscrite dans la constitution du pays, de véritables progrès doivent encore être accomplis

pour qu'elles occupent effectivement des postes de direction et pour que leur contribution à la société et à l'économie soit véritablement reconnue. Sans cela, Haïti sera privé de l'une de ses ressources les plus sous-évaluées. Par ailleurs, tant que les membres de l'élite politique ne réussiront pas à trouver des terrains d'entente et à travailler ensemble pour le développement et le progrès d'Haïti, les leaders du pays ne pourront effectuer le travail pour lequel ils ont été choisis. Ici encore, dans tous les domaines, la communication sera une composante essentielle de tous ces processus : les Haïtiens ont le droit de savoir à quoi ils peuvent s'attendre, où vont les investissements, comment leurs leaders prennent leurs décisions et ce que la communauté internationale fait dans leur pays.

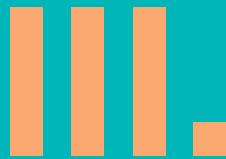
Les pages qui suivent proposent une revue du travail effectué par la famille des Nations Unies en Haïti au cours de la dernière année. Avec pour référence un Cadre Stratégique Intégré, lui-même fondé sur les piliers du Plan National de Développement du gouvernement haïtien, les Agences des Nations Unies et la MINUSTAH ont fait des efforts concertés pour travailler de manière coordonnée avec leurs contreparties nationales, optimiser leur efficience et réduire les coûts transactionnels pour toutes les parties impliquées. En 2011, des centaines de membres nationaux et internationaux du personnel des Nations Unies ont été détachés auprès d'institutions gouvernementales, au niveau central et dans tous les départements du pays. Les Clusters humanitaires travaillent avec leurs vis-à-vis nationaux sur des processus qui permettent un renforcement croissant des institutions nationales et une dévolution graduelle du leadership à ces institutions – particulièrement dans les domaines de la préparation et la réponse aux situations d'urgence et aux désastres naturels.

Avec la mise en place d'un nouveau gouvernement, Haïti est – une fois de plus – à la croisée des chemins. La responsabilité première de mettre le pays sur la voie d'un développement durable incombe à ses leaders politiques et économiques : dans cet effort, les Nations Unies travailleront avec eux et avec le peuple haïtien.

Nous avons fait une pause, très brève, pour souligner les progrès accomplis au cours de la dernière année et depuis le 12 janvier 2010. Le verre est à 10 pour cent plein. Il faut maintenant faire en sorte de remplir les 90 pour cent restants.



Le jeu de la reconstruction, œuvre de Walgens Pierre Jean, un jeune artiste haïtien qui a reçu l'appui de l'organisation haïtienne APROSIFA dans le cadre de l'exposition intitulée « Haïti en chantier » (5 décembre 2011 - 5 janvier 2012, Port-au-Prince).



INTRODUCTION

entwodiksyon



© PNUD

Dix-huit Agences des Nations Unies¹ et la MINUSTAH forment le système des Nations Unies en Haïti. En 2011, sous le leadership du gouvernement haïtien, elles ont travaillé de concert avec leurs partenaires locaux et internationaux pour aider le pays à faire face aux urgences humanitaires et à renouer avec un développement durable.

Concrètement, les Agences emploient 2 164 personnes, dont 1 581 haïtiens, spécialistes de dizaines de disciplines différentes et personnel d'appui. Ces personnes travaillent dans les camps de personnes déplacées, avec les équipes d'enlèvement des débris, au sein de divers ministères ou institutions autonomes du gouvernement haïtien, dans des établissements de santé ou d'éducation, avec des agriculteurs... Leur présence s'ajoute à celle du personnel de la MINUSTAH, qui compte actuellement 1 980 employés civils, en grande majorité haïtiens (1 385 personnes), 7 340 militaires et 3 241 policiers.

Dès les premiers jours suivant le séisme de janvier 2010, 12 « Clusters » ont été mis en place. Les Clusters sont des groupes de coordination humanitaire qui réunissent tous les partenaires nationaux et internationaux

actifs dans chacun des grands secteurs d'intervention d'urgence, et ce afin d'optimiser l'impact et les résultats de leurs interventions. Tout au long de 2011, le leadership de la coordination assumé par ces Clusters a été graduellement partagé avec les ministères et entités haïtiens concernés, au fur et à mesure du renforcement de leurs capacités. Ce processus se poursuivra en 2012.

Au cours des mois suivant le tremblement de terre, les Agences des Nations Unies et la MINUSTAH ont élaboré un Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies (CSI) pour Haïti². Aligné sur les priorités et le calendrier du gouvernement haïtien, ce Cadre de 18 mois a pour objectif général le soutien de la consolidation de la paix, du relèvement, et du développement à long terme. Les interventions chapeautées par le CSI sont articulées autour des quatre piliers du Plan d'action national, soit la refondation institutionnelle, territoriale, sociale et économique. Le Cadre stratégique prévoit également un mécanisme renforcé de suivi et d'évaluation des résultats, assorti de rapports de progrès semestriels qui permettent des ajustements aux mécanismes de mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs de départ.

¹ Ce sont le BIT, la FAO, le FIDA, le FNUAP, le HCR, le HCDH, OCHA, l'OIM, l'OMS/OPS, ONU Femmes, ONU-HABITAT, ONUSIDA, le PAM, le PNUD, le PNUE, l'UNESCO, l'UNICEF et l'UNOPS.

² Ce document peut être consulté à l'adresse <http://www.onu-haiti.org/wp-content/uploads/2011/07/ISF-EN-FRANCAIS-POUR-LE-WEB.pdf>

Fin 2011, au vu des délais de formation d'un nouveau gouvernement et afin d'assurer la continuité des programmes et des partenariats, les Nations Unies ont prolongé d'un an la durée de vie du CSI, à décembre 2012.

Au même temps, les consultations avec le nouveau gouvernement ont démarré pour l'élaboration d'un nouveau Cadre stratégique 2013-2016 qui inclura les priorités humanitaires, de développement et de stabilisation.

Des programmes conjoints

Outre les programmes mis en œuvre directement par chaque Agence, les Nations Unies ont accéléré leurs efforts pour développer et mettre en œuvre des programmes conjoints. A ce jour, neuf programmes de ce type sont en cours pour un budget d'environ 238 millions de dollars US. Cinq de ces projets sont financés par le Fonds de Reconstruction d'Haïti, créé à la suite du tremblement de terre afin de faciliter l'allocation de ressources flexibles aux secteurs prioritaires pour le relèvement du pays. Par ailleurs, la MINUSTAH et les Agences ont renforcé leur collaboration sur plusieurs thématiques prioritaires tels que l'état de droit, la protection de l'enfance, la lutte contre le VIH/SIDA et la préparation aux désastres naturels, en particulier les travaux de mitigation contre les inondations dans les camps et les zones à risque.

Dans un contexte aussi complexe, rendre compte de façon exhaustive des interventions de l'ensemble du système des Nations Unies en Haïti au cours des 12 derniers mois serait une entreprise démesurément ambitieuse. Pour cette raison, le choix a été fait d'aller à l'essentiel et de présenter, en quelques mots et en quelques chiffres, un aperçu de la situation, des avancées et des résultats obtenus dans 11 grands secteurs d'intervention.

Les lecteurs noteront que certaines données chevauchent les années 2010 et 2011, tandis que d'autres ne couvrent qu'une partie de l'année récemment écoulée. Même si les suivis serrés de l'ensemble des projets en cours fournissent des informations d'une précision remarquable compte tenu des circonstances, il serait impossible et vain de vouloir plier ces activités de reddition de compte aux contraintes du présent rapport. Dans toute leur brièveté, les informations colligées dans les pages qui suivent reflètent fidèlement l'évolution de la situation.

Ceux et celles qui souhaiteraient en savoir davantage sur l'un ou l'autre des aspects du travail actuellement effectué par les Nations Unies en Haïti sont invités à se rendre sur le site www.onu-haïti.org et sur ceux des différentes Agences et de la MINUSTAH.



© UN/MINUSTAH/Logan Abassi



IV.

SITUATION DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

sityasyon moun ki nan kan-yo

Mise en contexte

Avant le tremblement de terre de janvier 2010, environ 75 pour cent des ménages vivaient en situation de pauvreté, avec moins de deux dollars US par jour, sans ressources suffisantes, individuelles ou publiques, pour habiter ou construire des logements durables et sûrs.

Dans les mois suivant le séisme, 1,5 million de personnes ont trouvé refuge dans des camps tandis que 600 000 autres ont quitté les zones sinistrées pour d'autres régions du pays. Un an plus tard, les camps hébergeaient encore 810 000 personnes.

De 1 555 en juillet 2010, le nombre de sites d'hébergement était passé à 1 152 en janvier 2011. De ce nombre, 222 sites étaient érigés sur des terrains publics et 865 sur des terrains privés³. Dans les mois suivant le tremblement de terre, un nombre sans cesse croissant de propriétaires de ces terrains, pour la plupart occupés au départ sans leur consentement, ont voulu les récupérer, parfois à travers des actions d'évictions forcées.

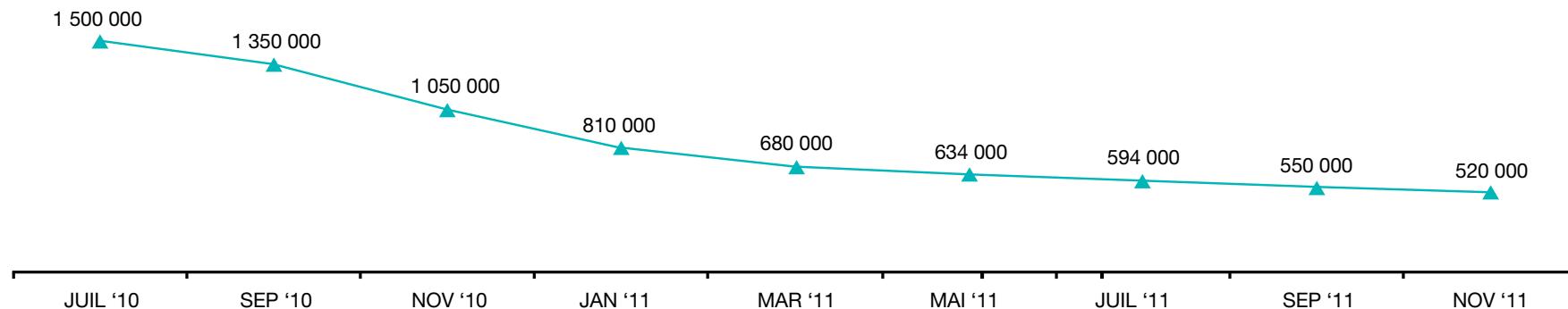
³ Les 65 restants ont été catégorisés comme 'autre' du fait du manque d'information empêchant leur classification comme terrain privé ou public.

Avancées et résultats

- Tout au long de l'année, la matrice DTM, un outil de surveillance et de suivi des personnes déplacées et des mouvements de population utilisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a fourni au gouvernement haïtien et aux partenaires humanitaires des informations constamment mises à jour sur les conditions de base dans les camps.
- De juillet 2010 à novembre 2011, le nombre de personnes vivant dans les camps a diminué de plus de **65 pour cent**, passant de 1,5 million à **520 000**. Le nombre de camps est passé de 1 555 en juillet 2010 à 758 en novembre 2011, soit une diminution de plus de 50 pour cent.
- L'OIM a formé plus de 6 800 intervenants, y compris du personnel de la Direction de la Protection Civile (DPC), des autorités locales, des organisations haïtiennes et des résidents des camps à la gestion de ceux-ci. Elle a par ailleurs continué à assurer la présence de gestionnaires permanents sur tous les sites de plus de 1 000 ménages. À l'approche de la saison des pluies et des cyclones, elle a mené diverses activités de réduction des risques conjointement avec la DPC.
- De juillet 2010 à juillet 2011, le nombre cumulatif de camps sous menace de fermeture est passé de 87 à 348, soit une augmentation de 400 pour cent. Grâce aux actions de médiation et de négociation, notamment facilitées par le Cluster Protection⁴, des processus d'éviction ont été retardés ou stoppés dans **262 des 348 menacés**. Malgré ces efforts, en date du 30 septembre 2011, plus de 100 500 personnes vivaient dans des camps sous menace d'expulsions.
- L'Unité de police des déplacés de la Police des Nations Unies (UNPOL) (257 officiers), accompagnée de plus de 210 policiers et 90 Casques bleus de la MINUSTAH, se charge d'appuyer la Police Nationale d'Haïti (PNH) pour assurer quotidiennement la sécurité dans les 758 camps situés dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, y compris par des patrouilles de nuit à pied.
- Avec le soutien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), quatre espaces d'accueil pour les femmes exposées à la violence ont été installés dans les postes de police des camps de Pétionville Golf Club, Carradeux et Jean Marie Vincent (deux postes). Aux côtés des organisations locales, une équipe de moniteurs en Droits de l'Homme des Nations Unies assure également une présence à Cité Soleil, Martissant, Léogâne, Petit Goâve et au camp Jean-Marie Vincent (Port-au-Prince) pour recueillir les plaintes en matière de violences, menaces d'expulsions et autres violations des droits de la personne.
- Dans les trois derniers mois de l'année 2011, les signalisations des cas de violences basées sur le genre (VBG) survenus dans les camps de personnes déplacées ont considérablement augmenté. Cette évolution est notamment attribuable aux interventions effectuées par l'Unité protection de l'OIM dans les camps de Port-au-Prince ; elle est aussi liée à la création par cette dernière d'une base de données VBG où tous les cas portés à son attention sont systématiquement enregistrés, ce qui facilite le suivi des victimes de ces violences. Le niveau des violences basées sur le genre dans les camps demeure très préoccupant, notamment lorsque les relations sexuelles deviennent pour les femmes un moyen d'assurer leur subsistance et celle de leur famille. Les efforts de sécurisation des camps, de renforcement des capacités de prise en charge des victimes et d'identification d'opportunités économiques pour les personnes déplacées se poursuivront en 2012.
- Conformément à la stratégie élaborée par la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), l'approvisionnement gratuit en eau potable dans les camps s'est terminé à la fin novembre 2011. Les travaux de réhabilitation dans les quartiers ont commencé, notamment la construction ou la réparation des fontaines publiques et des réseaux secondaires d'adduction d'eau, le forage de puits, l'installation de pompes manuelles et la gestion par les communautés de l'approvisionnement payant de l'eau par camions. Grâce à l'appui des Agences des Nations Unies, notamment du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et d'autres partenaires travaillant dans le domaine de l'eau et l'assainissement, **251 000 résidents** des zones urbaines sinistrées (dont 150 000 habitants des bidonvilles) bénéficient désormais d'un système d'eau potable amélioré.

⁴ Un Cluster regroupe à des fins de coordination les acteurs engagés dans une thématique particulière afin de garantir une préparation adéquate et d'assurer la réponse la plus complète possible aux besoins humanitaires. Les partenaires des différents Clusters ont choisi ce terme plutôt que celui de groupe sectoriel pour éviter toute confusion avec d'autres regroupements d'intervenants en Haïti.

Nombre total de personnes déplacées de juillet 2010 à novembre 2011



MIEUX COMPRENDRE LES PERSONNES SINISTRÉES

Afin d'améliorer la compréhension des acteurs intervenant dans les camps de personnes déplacées et les quartiers attenants, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), et le projet Communiquer avec les Communautés affectées par les catastrophes naturelles (CDAC-Haïti) ont mené une enquête entre octobre 2010 et février 2011 auprès de 15 000 personnes habitant dans des camps. Cette enquête visait à déterminer pourquoi elles y vivent toujours malgré l'inconfort, l'insécurité due aux violences et aux évictions forcées, et

les risques liés à l'insalubrité, l'épidémie de choléra et la période cyclonique.

Les résultats du rapport font état d'une importante diversité au sein de la population interrogée (par exemple entre locataires et propriétaires, selon les structures des maisons avant le séisme et les préférences géographiques). Cette diversité exige par conséquent une approche multisectorielle et régionale couvrant les questions de logement durable, de services sociaux de base et d'accès à de nouvelles opportunités économiques, entre autres. L'enquête a aussi démontré que l'accent

doit être mis sur les alternatives proposées par les personnes déplacées elles-mêmes. Celles-ci incluent le soutien aux communautés et aux familles d'accueil dans et en dehors de Port-au-Prince, ou l'aide financière et matérielle pour payer un loyer ou réparer une maison. Les recommandations de cette étude ont été prises en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes, notamment le Programme du gouvernement pour la réhabilitation de 16 quartiers et le retour volontaire des familles de six camps associés présentés dans le chapitre V de ce rapport.



V.

RETOUR DANS LES QUARTIERS

retou moun-yo nan katye-yo

Mise en contexte

Au cours des dernières décennies le secteur du logement, à Port-au-Prince et dans les autres villes d'Haïti, s'est développé en grande partie de manière informelle, en l'absence de cadres normatifs ou de politique sectorielle pour gérer la croissance urbaine. Le tremblement de terre a exacerbé la très grande vulnérabilité des Haïtiens qui doivent composer avec cette situation.

Selon l'enquête menée en 2011 par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'ONG ACTED⁵ auprès de 15 000 personnes vivant dans les camps, 62 pour cent des personnes interrogées étaient locataires

avant le tremblement de terre, tandis que 38 pour cent d'entre elles étaient propriétaires et pouvaient ou voulaient réparer leur maison.

Selon ce même sondage, 35 pour cent des personnes interrogées résidaient avant le séisme dans des maisons désormais classifiées « rouge », c'est-à-dire fortement endommagées et non-habитables, tandis que 38 pour cent des répondants ne connaissent pas le statut de leur maison.

⁵ Voir encadré section IV, p.15.

Avancées et résultats

Évaluations et gestion des débris

- Début 2011, les quelques 26 000 bâtiments endommagés restants ont été évalués pour un total de 413 880 depuis mars 2010. Ce travail a été effectué par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) avec l'aide des Nations Unies, notamment du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et de la Banque mondiale. À Port-au-Prince, quelque 20 pour cent des maisons ont été fortement endommagées et sont non-habитables et plus du quart d'entre elles ont besoin de réparations et ne peuvent être que partiellement utilisées.
- Au mois de novembre 2011, les partenaires humanitaires avaient construit plus de 100 000 des 111 000 abris temporaires planifiés pour l'ensemble de la réponse humanitaire.
- En appui aux efforts du gouvernement dans les secteurs du logement et de la planification urbaine, les Nations Unies mettent en œuvre quatre programmes conjoints pour un budget total de 121.9 millions de dollars US : deux programmes de gestion des débris (41.9 millions), un programme de retour dans les quartiers (50 millions) et un programme d'appui à la reconstruction (30 millions). De ce budget, 101.9 millions de dollars US proviennent du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH).
- En tant que chef de file du groupe de travail sur les débris, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) coordonne le travail de 50 partenaires nationaux et internationaux impliqués dans les différentes initiatives en cours. Dans le cadre du Programme conjoint sur la gestion des débris, le PNUD, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU Habitat), le Bureau international du Travail (BIT) et l'UNOPS ont ainsi affecté en 2011 une somme équivalant à 45 000 journées de travail pour la démolition et l'enlèvement des débris à la main dans les zones difficiles d'accès où les déblayeuses ne peuvent pas passer : ce travail est effectué par des équipes recrutées dans

les six quartiers ciblés par cette initiative⁶. De plus, 1 800 familles de ces quartiers ayant des maisons classifiées « rouge » profitent de l'assainissement direct de leur terrain pour pouvoir reconstruire. Dans le cadre de ce projet, des micro et petites entreprises ont été appuyées afin qu'elles recyclent et transforment sur place des débris en matériaux de construction non structurels, ce qui a notamment renforcé ces entreprises et réduit les coûts de transport.

-
- Au cours de l'année, une nouvelle formule d'« argent contre production » a été instaurée dans le cadre de certains programmes d'emplois liés à l'enlèvement des débris. Alors que l'ancienne formule prévoyait le versement d'un salaire sur la base du nombre d'heures travaillées quotidiennement, celle-ci lie le salaire à la quantité de débris enlevés. Les travailleurs peuvent donc augmenter leurs revenus, parfois de façon significative. Sur certains chantiers, la productivité a été multipliée par cinq.
 - Fin 2011, grâce aux efforts conjugués du Gouvernement haïtien, du secteur privé, des résidents des communautés concernées, des ONG locales et des partenaires internationaux, environ 50 pour cent des débris générés par le tremblement de terre avait été déblayé des rues des villes affectées par le séisme. Des cinq millions de mètres cube ramassés, près d'un million l'a été à travers des programmes directement appuyés par les Nations Unies et coordonnés par le PNUD à Port-au-Prince et à Léogâne.
 - En soutien au MTPTC et à la ville de Port-au-Prince, les Nations Unies, en particulier l'UNOPS, ont facilité la formation de 58 ingénieurs en génie parasismique. Ces derniers ont été détachés auprès des huit mairies de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Par ailleurs, 50 techniciens et inspecteurs des mairies ont été formés en inspection et contrôle de la qualité et 1 300 maçons dans la réparation des logements endommagés.

⁶ Ce sont les quartiers de Carrefour-Feuilles, Sanatorium, St Gérard, Desprez, Morne à Tuf, et Lélio.



Reconstruction

En août 2011, le Président Michel Martelly et le coprésident de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH), le Président William J. Clinton, ont lancé le Programme de réhabilitation de 16 quartiers et de retour volontaire des familles de six camps associés (Projet 16/6). La mise en œuvre du Projet 16/6, approuvé par la CIRH et financé à hauteur de 30 millions de dollars US par le FRH, est appuyée par les Nations Unies⁷ : il vise à faciliter la réhabilitation de 16 quartiers⁸ répartis sur les communes de Port-au-Prince, Delmas et Pétionville à travers la reconstruction améliorée des logements, l'accès aux services de base priorisés par la communauté, la qualification des entreprises et des ouvriers de ces quartiers à la construction de logements parassismiques à travers des programmes certifiés par l'État et la création d'opportunités génératrices de revenu. Du même coup, il permettra aux quelque 5 000 ménages provenant principalement de ces quartiers qui vivent dans les six camps concernés de retrouver un logement adéquat. Au mois de décembre 2011, 1 275 familles vivant dans deux des six camps ciblés par ce programme, sur les places St-Pierre et Boyer à Port-au-Prince, ont pu identifier une solution alternative de logement et ont par conséquent volontairement quitté ces places (voir encadré page 21). Une opération similaire sera réalisée au cours des prochains mois avec les quelque 17 000 personnes déplacées qui vivent actuellement sur le Champs de Mars, la place qui jouxte le Palais Présidentiel.

À la demande de la CIRH, les Nations Unies et les ministères concernés ont développé le Programme d'Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers. Ce Programme, financé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le FRH pour un total de 30 millions de dollars US, fournira au gouvernement haïtien et à ses partenaires les outils de base d'aide à la décision et de coordination pour la reconstruction et le

⁷ Programme des Nations Unies pour le Développement, Organisation Internationale pour les Migrations, Bureau International du Travail et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

⁸ Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette, Delmas 60 Argentine, Panaméricaine Haute, Panaméricaine Bas, Morne et Villa Rosa, Bas Canapé Vert, Bois Patate, Jean Baptiste, Mapou/Mont Elbo, Mais Gâté 1 et 2, Barbancourt, Carrefour Clercine, Fond Delmas 31 et 33.

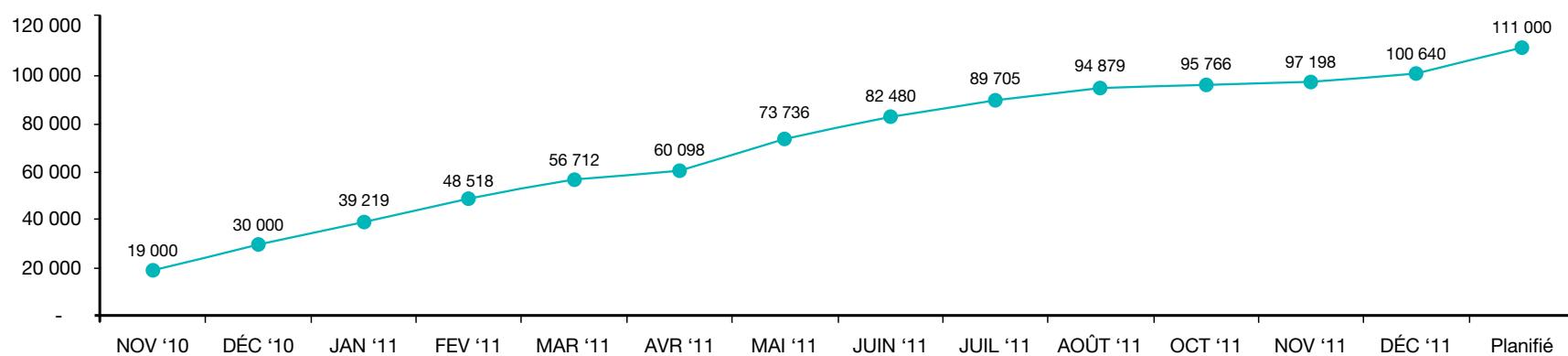
développement urbain à plus long terme. Outre le MPCE, l'initiative implique le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de la Défense Nationale, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, et le Centre National de l'Information Géospatiale. Elle est soutenue par ONU-Habitat, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'OIM et le PNUD.

En novembre 2011, le gouvernement haïtien a créé une Unité de Coordination de la Reconstruction du Logement et des Bâtiments Publics, qui reçoit l'appui financier et technique des Nations Unies, en particulier du PNUD. Cette démarche permettra de clarifier les responsabilités institutionnelles, de préciser la politique publique du gouvernement en matière de reconstruction et de logement et de renforcer la coordination des acteurs concernés. Certaines méthodologies et lignes directrices (énumération, réparations, etc.) avaient déjà été développées et largement partagées avec le gouvernement et les partenaires d'exécution. Cependant, l'Unité pourra faciliter le développement d'outils techniques liés à la reconstruction (normes / directives, coûts, formation, communication, finances, information du public, etc.) qui font toujours défaut à ce jour.



© UNOPS/Marc Lee Steed

Nombre d'abris temporaires construits de novembre 2010 à décembre 2011



LOVELY CADET : DE RETOUR CHEZ ELLE

Lovely Cadet est de retour dans son quartier. Depuis le tremblement de terre, elle et son enfant, comme plus de 525 familles, vivaient dans le camp de la Place St-Pierre, une place publique au centre de Pétionville. En novembre dernier, grâce au Projet 16/6, tous les résidents du camp ont pu retourner vivre dans leurs communautés d'origine ou ont trouvé une alternative de logement adéquate.

Grâce à l'argent qu'elle a reçu, Lovely Cadet et son enfant habitent maintenant une petite maison au morne Lazard, tout près de là où elle vivait avec sa grand-mère. Le quotidien y est infiniment plus simple que dans le camp et surtout, la maison offre une sécurité qu'une tente ne pouvait jamais lui procurer. Mieux encore, elle peut désormais demander à des voisines de garder l'enfant et retourner à l'école. Lovely, qui a vingt ans, termine

sa 9^e année. L'an prochain, son diplôme en poche, elle va pouvoir décrocher un emploi, assurer sa subsistance et celle de son petit et envisager l'avenir avec confiance.

Aujourd'hui, quand Lovely Cadet retourne Place St-Pierre, c'est – comme avant – pour s'y promener, s'y arrêter un peu et rencontrer des amis. Son plaisir est aussi celui de toute une communauté qui retrouve peu à peu ses habitudes et retisse les liens déchirés par le séisme.

Au total, quelque 5 000 familles des communes de Port-au-Prince, Pétionville et Delmas hébergées dans des camps vont aussi bénéficier de cette initiative financée par le Fonds de Reconstruction d'Haïti. Lovely souhaiterait qu'il puisse s'étendre à tous les camps du pays.



© OIM



© UN/MINUSTAH/Victoria Hazou

VI.

STABILISATION ET SÉCURITÉ *estabilizasyon ak sekirite*

Mise en contexte

Le tremblement de terre de janvier 2010 a détruit le Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique (MJSP) et la Cour de Justice de Port-au-Prince. Huit des 17 prisons civiles dans les zones affectées ont été endommagées ou totalement détruites, incluant celles de Port-au-Prince et de Côteaux. Pas moins de 6 000 prisonniers (sur les 8 500 que comptait le pays) se sont évadés. L’édifice principal de la Police Nationale d’Haïti (PNH) et 54 stations de police de la capitale ont été détruits et des centaines d’officiers et d’agents ont perdu la vie.

Présente en Haïti depuis 2004, la MINUSTAH a fortement contribué à l’amélioration de la situation sécuritaire dans le pays. Au lendemain du tremblement de terre, son mandat a été modifié afin qu’elle puisse

répondre adéquatement aux besoins créés par cette catastrophe naturelle. Ses effectifs s’élevaient l’an dernier à 8 915 militaires, 3 637 policiers et 1 780 civils.

Les défis que doivent relever les forces de l’ordre haïtiennes demeurent nombreux : ils incluent l’éradiation des gangs et des trafics de drogue et de personnes ainsi que le renforcement de la présence policière, notamment à l’extérieur des principales villes du pays.

Avancées et résultats

- Fin 2011, la PNH comptait plus de **10 000 agents et officiers** dûment formés, soit une augmentation par rapport aux quelque 9 300 officiers recensés avant le tremblement de terre. A titre comparatif, les effectifs s'élevaient à 350 policiers en 1995.
- En 2011, les quelque 12 500 personnels en uniforme de la MINUSTAH ont effectué chaque mois en moyenne 8 790 patrouilles de police à travers le pays, dont la majorité conjointement avec la PNH.
- En un an, le nombre de crimes rapportés à la police **a plus que doublé**, avec 3 736 cas recensés entre janvier et septembre 2011 contre 1 968 l'année précédente. La MINUSTAH attribue cette hausse

à plusieurs facteurs, dont l'amélioration des procédures de plainte, la formation accrue des policiers haïtiens et une meilleure collaboration entre la police et les communautés.

➤ Grâce aux efforts conjoints de la PNH et de la MINUSTAH, les importantes opérations de lutte contre le kidnapping et le crime organisé menées en 2011 ont abouti à l'arrestation de plus de 500 des 6 000 détenus qui s'étaient évadés lors du séisme.



© UN/MINUSTAH/Logan Abassi

- En 2011, la PNH, avec le soutien des policiers (UNPOL) et des militaires (Casques bleus) de la MINUSTAH, a mené deux opérations majeures de sécurisation dans les quartiers de Cité Soleil, Bel Air et Martissant de la capitale Port-au-Prince. L'opération Phoenix organisée les 14 et 15 juillet 2011 impliquait plus de 3 400 Casques bleus et policiers de l'ONU qui, de concert avec les membres de la PNH, ont effectué plus de 900 patrouilles. Le 25 octobre 2011, plus de 2 100 policiers et militaires de la MINUSTAH ont appuyé la PNH durant l'Opération Hope à Martissant. Ces opérations ont notamment permis l'arrestation de 12 membres importants de gangs et ont rassuré la population de ces zones défavorisées quant à la volonté des forces de sécurité de combattre le crime.
- Les saisies de drogue (en majorité du cannabis) ont augmenté entre 2010 et 2011, avec 654 kg saisis lors d'opérations conjointes PNH-UNPOL entre janvier et novembre 2011 contre 264 kg l'année précédente. La dotation de deux brigades de chiens renifleurs à la PNH au cours de l'année après une formation de quatre mois a sensiblement contribué au renforcement de la lutte contre le trafic de substances illicites, d'armes et de devises.
- Tout au long de l'année, les personnels de la MINUSTAH ont aussi mené des actions de proximité qui ont permis le nettoyage de rues et la réparation de routes et d'infrastructures de base. En 2011, ses contingents de génie militaire ont terrassé plus de 222 000 m² de terrains, notamment sur le site temporaire du Parlement haïtien et dans plusieurs camps de la capitale (Croix des Bouquets, Pétionville Golf Club, Carradeux). Ils ont aussi préparé des sites pour accueillir des bâtiments publics et des



© UN/MINUSTAH/Logan Abassi

Un contingent de génie militaire prépare un terrain pour la construction d'une nouvelle route dans le quartier de Martissant à Port-au-Prince.

écoles, des centres de traitements du choléra et des entrepôts de stockage (Port-au-Prince, Diquini, Léogâne, Petit Goâve, Croix-des-Bouquets).

Le mandat de la MINUSTAH a été renouvelé le 25 août 2011 et ses effectifs sont maintenant de 7 340 militaires, 3 241 policiers et 1 980 civils. Tout aménagement ultérieur de la configuration de la mission sera fonction de l'évolution de l'état général de la sécurité sur le terrain compte tenu des capacités des autorités publiques, notamment du degré de renforcement en cours de la PNH.



Un haïtien discute de son cas avec une juge dans l'annexe de la Cour de justice de Croix-des-Bouquets, créée avec l'appui des Nations Unies.

VII.

GOUVERNANCE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE *gouvènans ak administrasyon piblik*

Mise en contexte

La faiblesse de la gouvernance institutionnelle est un problème profondément enraciné dans la réalité haïtienne. Dans les années précédant le séisme, le budget annuel du gouvernement haïtien s'élevait à 2 milliards de dollars US, dont 60 pour cent provenant de ressources externes. Les recettes étatiques couvraient à peine les besoins opérationnels des ministères, et ne permettaient que très peu d'investissements. De plus, l'accessibilité des divers services administratifs reste généralement très insuffisante et varie beaucoup d'un département du pays à l'autre.

À titre de comparaison, le budget annoncé de la ville de New York en 2012 s'élève à 69,5 milliards de dollars US pour une population qui est à peine le double de celle d'Haïti. D'ici 2014, le Brésil va investir 3,8 milliards de dollars US dans la construction de stades pour la Coupe du Monde de football.

Environ 30 pour cent du personnel de la fonction publique est décédé dans le tremblement de terre ou a quitté le pays dans les mois qui ont suivi la catastrophe. Cent quatre-vingt édifices gouvernementaux ont été détruits, incluant le Palais présidentiel, le Parlement, les bureaux du Premier ministre et presque tous les ministères.

À la Conférence de New York, en mars 2010, 55 bailleurs de fonds se sont engagés à verser 4,6 milliards de dollars US d'aide à Haïti pour 2010 et 2011. En novembre 2011, 88 pour cent de ces fonds avaient été déboursés ou engagés vis-à-vis d'initiatives spécifiques. D'après les données fournies par l'OCDE, il existe actuellement 92 unités de mise en œuvre de projets qui fonctionnent parallèlement aux structures étatiques.

Tous les intervenants s'entendent sur l'importance d'améliorer et de reconstruire les infrastructures matérielles du pays. Dans la foulée du

tremblement de terre, les principaux partenaires d'Haïti ont également lancé des initiatives de renforcement des capacités institutionnelles, dans différents domaines: la valeur totale de ces programmes s'élève à plus de 169 millions de dollars US. La mise en place récente du nouveau gouvernement devrait permettre l'accélération de leur exécution. Toutefois, la multiplicité même de ces initiatives pourrait constituer un facteur de risque important. C'est pourquoi il est nécessaire qu'elles soient encadrées par une approche entérinée par tous les partenaires et par l'adoption de paramètres de mise en œuvre précis. En particulier, cet accompagnement devrait viser à augmenter le recours aux mécanismes de gestion gouvernementaux et favoriser leur déconcentration.

Avancées et résultats

Appui logistique

- Le 20 avril 2011, la MINUSTAH a remis au Président de l'Assemblée nationale les clés d'un complexe de modules préfabriqués afin de doter le Parlement de **locaux temporaires**. La nouvelle structure a permis aux deux chambres du Parlement d'inaugurer la **49^{ème} session parlementaire** à la date prévue, le 14 mai 2011.

- Avec l'appui de la MINUSTAH, la Vice Délégation de Léogâne et les mairies de Cornillon (Ouest), de Jacmel et de Bainet (Sud-Est) ont également bénéficié de locaux préfabriqués et d'équipements de bureau.

Appui technique

- Après des années de plaidoyer des Nations Unies, l'Assemblée nationale haïtienne a voté le 8 mai 2011 un amendement constitutionnel fixant à un minimum de **30 pour cent** le pourcentage de postes publics à responsabilité occupés par les femmes. Cette décision des parlementaires est considérée comme une victoire par les organisations féministes et féminines haïtiennes.

➤ Trente-six plateformes locales regroupant des organisations de la société civile, des membres du gouvernement local, des groupes religieux, des représentants de la jeunesse, des médias et du secteur privé se sont mises en place en 2011 avec l'appui de la MINUSTAH. L'objectif de ces plateformes est d'accroître la participation de la communauté au suivi des politiques publiques et du budget. Elles servent aussi au plaidoyer pour la reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels au niveau local.

➤ Les Agences des Nations Unies ont contribué au développement de politiques et de stratégies sectorielles coordonnées par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH) et/ou le Gouvernement d'Haïti, comme par exemple la Stratégie du Logement sous la houlette de la CIRH, avec l'assistance technique d'ONU-Habitat; l'actualisation de la Stratégie Nationale de Lutte contre le Choléra, élaborée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé / Organisation panaméricaine de la Santé (OMS/OPS) et d'autres partenaires de santé; et la Stratégie Nationale de Ramassage des Débris, coordonnée par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), avec l'aide du groupe de partenaires « débris. »

➤ Les responsables du Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA, avec le soutien de l'équipe conjointe des Nations Unies sur le Sida en Haïti, ont revu la Loi sur le Sida qui sera soumise au Parlement en 2012. Le Haut-commissariat aux droits de l'homme⁹ (HCDH) a aussi fourni un appui technique et financier à l'Office de protection du Citoyen et de la Citoyenne (OPC) pour la finalisation de la loi organique qui régira son fonctionnement et qui doit être votée par le Parlement en 2012.

➤ Dans le cadre de leurs efforts conjoints de renforcement institutionnel en 2011, les Agences des Nations Unies ont détaché auprès de la CIRH **20 experts** provenant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Bureau du Coordonnateur Résident des

⁹ Conformément à l'accord entre le Département des Opérations de Maintien de la Paix et le Bureau de la Haut- Commissaire aux droits de l'homme, les sections de droits humains dans les missions de paix servent aussi comme la représentation du HCDH. En tant que tel, la Section des droits de l'homme de la MINUSTAH est ainsi le bureau du HCDH en Haïti.

Nations Unies, de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de l'UNOPS et du Bureau International du Travail (BIT). **Cinq cent vingt-cinq experts** (419 haïtiens et 106 internationaux) payés par les Agences des Nations Unies travaillent également dans les différents ministères du gouvernement haïtien et certaines institutions autonomes.

Tout au long de l'année, le PNUD a continué de fournir un soutien au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et à la CIRH (jusqu'à la fin de son mandat le 21 octobre 2011) pour la mise en place du **Module de gestion de l'aide externe** ayant pour objectif d'accroître la transparence de l'aide extérieure et de renforcer les capacités du gouvernement à gérer de façon mutuellement responsable les ressources extérieures. Ce module est une banque de données interactive sur le web portant sur les financements, les apports en nature et les projets financés par la communauté internationale.

Appui à la décentralisation

- La MINUSTAH a apporté son soutien aux dix nouveaux délégués départementaux nommés en septembre 2011 par le Président Martelly en organisant des séances de travail pour améliorer la gestion administrative des délégations et leurs relations avec les différents services déconcentrés, à travers la tenue mensuelle de réunions du Conseil Technique Départemental.
- Les **140 communes** du pays ont rédigé leur **Bilan des actions** communales de 2006 à 2011. Ce rapport des activités de la gouvernance locale servira de mémoire institutionnelle pour le Gouvernement d'Haïti et de note de passation des pouvoirs entre les conseils municipaux sortants et entrants qui seront élus lors des prochaines élections locales.
- Ces 140 communes ont aussi développé et adopté leur budget avec le soutien de la MINUSTAH, qui a appuyé la formation de 120 comptables payeurs.

Vil Nou Vle A – Quand les citoyens discutent de l'avenir de leurs villes

En 2011, grâce à l'appui du PNUD et d'ONU-Habitat, le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a pu mettre en place et animer une cellule technique sur la planification territoriale stratégique. Chargée d'appuyer la préparation et le suivi des activités en cours et futures en matière de reconstruction et de refondation territoriale, cette équipe a d'abord lancé d'importantes initiatives de consultation des résidents.

Les activités ont été nombreuses. Pendant plusieurs mois, 600 Haïtiennes et Haïtiens, représentants du secteur privé, de la société civile, universitaires et professionnels de l'architecture et de la planification, dirigeants communautaires, mais aussi élus locaux et

techniciens municipaux, se sont mobilisés pour définir et faire valoir leurs visions respectives du devenir de la région métropolitaine de Port-au-Prince. Les 22 et 23 novembre 2011, le Forum *Vil Nou Vle A* (La ville que nous voulons), a réuni des représentants du gouvernement et des collectivités locales, leurs partenaires et des citoyens: à leur tour, ils ont dégagé des consensus, développé une vision commune de l'avenir de la ville, identifié des orientations stratégiques et des actions prioritaires. Les exercices de planification communautaire conduits par ONU-Habitat et d'autres partenaires dans les quartiers de Pétionville, Carrefour et Delmas ont complété ce dispositif et assuré la participation des communautés dans le processus de prise de décision pour la

reconstruction et l'avenir de leurs territoires. Les résultats de ces consultations vont alimenter les esquisses de plan d'aménagement et les plans d'investissements préparés par le Ministère.

Une démarche similaire a été entreprise dans les autres villes affectées par le séisme et les pôles régionaux de développement identifiés par le gouvernement.

Le soutien des Nations Unies a contribué à améliorer la capacité du gouvernement de superviser et de conduire des activités de planification spatiale et d'établir et de renforcer les mécanismes de gouvernance territoriale, pour créer des options de développement urbain durables et consensuelles.



VIII.

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX DÉSASTRES NATURELS

preparasyon ak repons a desas-yo

Mise en contexte

Entre 1996 et 2010, Haïti a été frappé par 15 désastres majeurs et l'index de risque de désastre naturel du pays est depuis longtemps l'un des plus élevés au monde¹⁰. Sa sismicité historique et les analyses faites par les experts avaient aussi amené ces derniers à prédire un tremblement de terre majeur. Enfin, il a récemment été identifié comme l'un des pays les plus vulnérables aux changements climatiques : chaque catastrophe fragilise un peu davantage les structures et les ressources du pays et cette vulnérabilité accrue, à son tour, aggrave les impacts des crises subséquentes.

Haïti possède l'index de risque cyclonique le plus élevé de tous les pays insulaires en développement : le pays se trouve en pleine trajectoire des systèmes tropicaux de l'Atlantique qui affectent la Caraïbe chaque année, entre juin et novembre. En 2008, par exemple, quatre cyclones ont affecté

neuf des dix départements du pays en l'espace d'un mois, touchant environ 8 pour cent de la population du pays (environ 800 000 personnes) et causant des dégâts majeurs dans tous les secteurs.

L'ensemble du territoire national, mais plus particulièrement les départements du Sud, du Sud-Est, de la Grande Anse et de la Côte Nord, est exposé au risque d'inondations, qui s'accroît durant la saison pluvieuse (d'avril à octobre) et la saison cyclonique. L'érosion et le déboisement augmentent de façon importante les impacts des inondations.

Depuis le début des années 2000, le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) a mis en place un Plan national de gestion des risques et des désastres et a fait la promotion d'une culture du risque à travers le pays par des actions de prévention, de préparation,

¹⁰ Voir notamment Reducing Disaster Risk - A Challenge for Development, UNDP, 2004 : http://www.undp.org/cpr/whats_new/rdr_english.pdf

mais aussi de réponse aux désastres. La Direction de la Protection Civile (DPC) avait également considérablement renforcé ses capacités d'intervention, aux niveaux national et départemental : l'apport accru en ressources humaines et matérielles reçu de ses partenaires depuis janvier 2010 lui permet désormais de prendre en charge la gestion des opérations de prévention et de réponse aux désastres sur tout le territoire.

Avancées et résultats

- Plusieurs initiatives ont été prises en 2011 pour renforcer la coordination et les partenariats entre le gouvernement d'Haïti (en particulier la DPC), la communauté humanitaire, les Nations Unies et les organisations locales, notamment la Croix-Rouge haïtienne, afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des populations en cas de désastre naturel. La préparation à la saison cyclonique 2011 a démarré dès la fin 2010.



Un exemple de canal réaménagé avec l'appui des Nations Unies afin de contrer de possibles inondations à Cap-Haïtien.

➤ **Onze plans de contingence** – un Plan National et un plan pour chacun des dix départements du pays – ont été élaborés avec l'appui des partenaires internationaux et des Nations Unies, notamment le PNUD et le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA). Un Plan de contingence national pour le secteur agricole a également été finalisé par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

➤ Avec le support des Nations Unies et notamment de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le personnel du SNGRD a évalué plus de **450 bâtiments** de la région métropolitaine de Port-au-Prince afin de déterminer s'ils pouvaient être utilisés comme centres d'évacuation en cas de désastre. L'OIM a aussi développé deux plateformes de communication publique (radio communautaire) pour faciliter la diffusion de messages clés et de consignes aux populations vulnérables et appuyé la production d'un Guide de gestion des sites et abris d'évacuation afin d'encadrer d'éventuels processus d'évacuation. **Quatorze centres d'évacuation** ont été réhabilités et sept nouveaux centres ont été construits dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est, et de l'Artibonite. Ensemble, ils peuvent accueillir un total de 15 000 personnes.

➤ **Sept centres polyvalents** ont également été construits avec l'assistance de la MINUSTAH dans sept des 10 communes du Sud-Est les plus vulnérables aux intempéries. Situés à Bainet, Côte de Fer, Cayes-Jacmel, Marigot, la Vallée de Jacmel, Belle-Anse et Grand Gosier, ces centres desservent plus de 83 000 habitants.

➤ Les 20 et 21 juillet 2011, un **exercice de simulation conjoint** a été organisé par le gouvernement avec l'aide des Nations Unies dans les départements de l'Ouest et du Sud-Est. L'exercice a impliqué plus de 50 partenaires nationaux et internationaux, y compris des agences humanitaires, des ONG locales et internationales ainsi que des membres de la société civile.

➤ **Six routes** considérées comme cruciales, selon des critères de proximité à la population et de fréquentation, ont été réhabilitées à travers le pays. Les contingents du génie militaire de la MINUSTAH

ont notamment remis en état les routes reliant Hinche au Cap-Haïtien, Léogâne à Jacmel et Port-au-Prince, les ponts de Gonaïves et de Léogâne, et les berges de la rivière de Léogâne. Des canaux à Gonaïves et Cap-Haïtien ont aussi été drainés pour éviter les inondations.

- Dans le cadre des interventions appuyées par l'UNOPS, près de 30 000 résidents d'une vingtaine de quartiers et de camps de personnes déplacées ont bénéficié de travaux d'infrastructures (drainage, remblayage, construction de canaux et de ponts) qui ont réduit leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Ces initiatives ont créé plus de 2 880 emplois pour les travailleurs journaliers.
- Des entrepôts semi permanents et résistants aux ouragans ont été mis à disposition par le PAM dans les 10 départements du pays pour augmenter les capacités de stockage de vivres et de matériel d'urgence. Les Nations Unies et les partenaires humanitaires ont pré-positionné des stocks d'urgence sur l'ensemble du territoire afin de répondre le plus vite possible aux besoins des populations en cas de sinistre: 2 050 000 produits de traitement de l'eau et 7 000 tonnes de nourriture permettant de nourrir 500 000 personnes pendant 26 jours ont été entreposés dans 35 zones du pays ; 460 000 kits d'hygiène et 4 000 kits AVEC (Alerter, Voir, Être Informé, Conserver) ont été assemblés et distribués aux personnes isolées. Le PAM et ses partenaires du Cluster Logistique ont aussi fait l'acquisition de 27 camions tout-terrain qui permettront de rejoindre plus facilement les communautés isolées par un désastre naturel.
- Le PNUD a fourni des bureaux et de l'équipement informatique au Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN) et a renforcé les capacités d'intervention des 10 COU départementaux par le recrutement de 25 personnes, dont des experts en communications, ce qui permet d'assurer une présence plus soutenue de la DPC dans les départements. Chaque département a été doté de « kits mobilité » constitués, entre autres, d'un téléphone, d'un ordinateur portable, d'un modem internet et d'une imprimante portable. Ces kits permettent aux coordinateurs techniques départementaux d'être fonctionnels à tout moment et ce, jusque dans les endroits les plus reculés. Enfin, 980 téléphones d'urgence ont été distribués aux élus locaux et aux délégués départementaux et communaux afin qu'ils puissent communiquer durant les urgences. Pour sa part, le Cluster



© UN/MINUSTAH/Victoria Hazou

Les Casques bleus contribuent à des travaux de mitigation contre les inondations à Petit Goâve et Léogâne.

Télécommunications d'urgence fournit des services de connectivité à un total de 112 organisations humanitaires, incluant les Agences des Nations Unies.

- Avec l'appui de l'UNESCO, un [Centre National de Données](#) a été installé au Bureau des Mines et de l'Énergie d'Haïti pour renforcer l'observation sismologique du pays et 110 représentants des organisations membres du SNGRD ont participé à des formations pour renforcer leurs connaissances sur les tsunamis et les systèmes d'alerte.
- Grâce au soutien des Nations Unies et notamment du PNUD, le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe ont élaboré une [carte de risque sismique](#) pour Port-au-Prince et ont entrepris la préparation de cartes similaires pour les sept autres plus grandes villes haïtiennes.



IX.

ENVIRONNEMENT

environman-an

Mise en contexte

En Haïti, 72 pour cent de l'énergie utilisée par les ménages provient de la biomasse, en particulier du bois et du charbon de bois, qui sont employés pour la cuisine.

Au cours des 30 dernières années, le couvert forestier du pays a été réduit de façon dramatique et ne couvre plus que deux pour cent du territoire haïtien. Quatre-vingt cinq pour cent des bassins versants du pays sont dégradés. Cette dégradation est à l'origine de fréquentes inondations. Elle entraîne l'érosion des sols et des pertes importantes des nutriments essentiels à la production agricole.

Il existe officiellement 35 aires légalement protégées en Haïti. Toutefois, quatre d'entre elles seulement font l'objet d'une quelconque forme de gestion du territoire.

Haïti ne dispose pas encore d'un Plan national de gestion de l'environnement. Sous la houlette du gouvernement, les partenaires du pays ont commencé à mettre en place des initiatives appelées à devenir partie intégrante d'un tel plan, comme par exemple la nouvelle Stratégie nationale de réchauds biomasse améliorés. Au cours des prochaines années, les efforts en ce sens devront s'intensifier.

Avancées et résultats

- En 2011, les efforts conjoints du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont permis de reboiser plus de 400 hectares (4 000 000 m²) sur l'ensemble du territoire. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en appui aux ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, a de son côté aidé à planter plus de **566 000 arbres** dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Pour sa part, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a employé près de 5 000 personnes pour aménager 450 hectares de bassins versants et planter des plantules forestières et fruitières sur 1 200 hectares.
- Depuis 2010, avec l'appui du PNUD, plus de 2 000 mètres linéaires de travaux de protection des berges ont été réalisés.
- Avec le support du PNUD et de l'OIM, plus de 27 000 mètres linéaires de canaux de drainage ont été réhabilités ou construits et près de 340 km de ravines protégées.
- Dans le cadre du programme conjoint PNUD-PNUE à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, six brigades forestières de 12 personnes chacune ont été constituées afin de surveiller les aires protégées frontalières.
- Près de 100 employés du gouvernement et des agences civiles d'Haïti ont été formés à la gestion durable des terres avec l'appui du PNUD. Pour sa part, la FAO a rendu possible la formation de **15 000 agriculteurs** aux techniques de conservation des sols et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, à travers une adaptation des techniques culturelles développées dans son approche Champs-Écoles-Paysans.
- Le PNUE a développé une initiative multisectorielle de relèvement et développement durable d'une durée de 20 ans pour le département du Sud, qu'il réalise en partenariat avec l'UNOPS. Multidisciplinaire, Côte Sud Initiative (CSI) permettra de mettre en œuvre des programmes de gestion des ressources naturelles

tout en les intégrant, à des fins de durabilité, à d'autres secteurs du développement (tourisme, éducation, santé, énergie, etc.). La première phase de CSI a commencé en juillet 2011 avec la collecte de données de base associées à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour plus de 10 secteurs de développement, incluant la foresterie, l'agriculture et la pêche, qui permettront de mesurer les progrès à long terme. Déjà, le PNUE a élaboré deux programmes intégrés : MER-SUD vise à soutenir la régénération et une gestion durable des ressources halieutiques, tandis que *Destination Sud* a pour but d'appuyer le gouvernement dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie touristique verte et durable.



Exemple de bassins versants réaménagés avec l'appui des Nations Unies.

- Dans le cadre d'une initiative de coopération sud-sud, le PNUE travaille également avec le gouvernement cubain afin d'évaluer deux des zones marines côtières les plus importantes du département du Sud en vue de leur réhabilitation et d'une exploitation économique améliorée et durable : la plage de Port Salut et la mangrove Cahouan.
- Avec l'appui du PNUE, en partenariat avec l'UNOPS, une étude de faisabilité sur la mise en place d'un bio-digesteur industriel dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince est en cours et sera finalisée au début de 2012. Cette étude permettra de déterminer les sites potentiels pour accueillir une telle installation.

Fin 2011, avec l'aide du PNUE et d'autres partenaires, le gouvernement haïtien a finalisé une Stratégie nationale de réchauds biomasse améliorés. Son objectif, au cours des dix prochaines années, est d'élargir durablement et à grande échelle la part de marché des réchauds améliorés utilisés par les ménages et les institutions, en remplacement des fours au charbon existants et des foyers ouverts.

ENRACINER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monique Pierre Finnigan, tout le monde l'appelle Mousson. Depuis plus de 25 ans, elle travaille à l'amélioration de l'état de l'environnement dans le département du Sud. Malgré tous les efforts et les résultats atteints par l'Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE), l'ONG qu'elle dirige, son diagnostic est sombre. « La trame du pays s'est effilochée au point que la terre nourricière n'est plus que roche. La réponse doit être à la hauteur du défi, en profondeur, soutenue, jusqu'à la réparation. » Son organisation n'a pas hésité à s'engager aux côtés du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dans le programme Côte Sud Initiative (CSI).

Lancé en janvier 2011, CSI a été développé par le PNUE en collaboration avec le gouvernement d'Haïti, dans le cadre de sa politique de décentralisation. Cet important programme d'intervention sur 20 ans vise les 18 communes du département du Sud. À l'heure actuelle, la dégradation qui affecte les bassins versants de cette région côtière est telle que la moindre chute de pluie emporte les terres arables et

détruit les sols, les berges des cours d'eaux et ultimement l'environnement marin. La transformation de cet environnement passe nécessairement par une approche coordonnée, la mobilisation des acteurs locaux et des actions pratiques.

Depuis 1985, ORE propose une alternative durable au déboisement par la promotion d'arbres fruitiers offrant un fort rendement économique. Depuis sa création, l'ONG a distribué plus d'un million et demi d'arbres fruitiers greffés et deux millions d'autres espèces, a produit et multiplié plus de 2 000MT de semences de cultures traditionnelles, en plus d'intervenir dans la commercialisation des fruits provenant des arbres distribués. Les résultats sont là, remarquables, mais leur impact demeure limité. En proposant un engagement à long terme et une vision intégrée sur une zone géographique cohérente, CSI offre à ORE et aux autres partenaires du projet une opportunité de démultiplier l'impact de leurs actions. « Le pari est ambitieux, conclut Mousson, mais ORE veut contribuer à relever ce défi. »



© ORE





ÉDUCATION *edikasyon*

Mise en contexte

En 2007, le budget total du secteur de l'éducation représentait environ cinq pour cent des dépenses du gouvernement. Avant le tremblement de terre, seuls 50 pour cent des enfants d'âge scolaire étaient inscrits à l'école primaire et le tiers d'entre eux seulement obtenaient leur diplôme de fin d'études.

L'accès à l'éducation était limité par le manque d'infrastructures publiques, fréquentées par seulement 20 pour cent des enfants, et les coûts souvent trop élevés des écoles non-publiques, qui comptaient pour 91 pour cent des quelque 15 000 institutions primaires et secondaires disséminées sur le territoire. La répartition géographique de ces écoles était elle aussi extrêmement inégale : plus de la moitié d'entre elles se trouvaient dans le département de l'Ouest, qui regroupe Port-au-Prince et ses nombreuses banlieues. Le pays ne comptait que 41 160 enseignants du primaire, qui avaient la tâche de former environ un million d'enfants.

Le secteur de l'éducation a été l'un des plus affectés par le tremblement de terre : 3 978 écoles ont été sévèrement endommagées ou détruites, incluant plus de 77 pour cent des infrastructures publiques existantes. L'année scolaire de plus de 2,5 millions d'enfants a été interrompue.

En octobre 2010, la Commission intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti a approuvé le Plan opérationnel 2010-2015 déposé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP). Les partenaires internationaux d'Haïti, notamment le Canada, la Banque Interaméricaine de Développement, l'Union Européenne, les États-Unis, la Banque mondiale et les Nations Unies, ont engagé plus de 850 millions de dollars US dans le secteur de l'éducation pour cette période.

Avancées et résultats

La campagne Retour à l'école appuyée par les Nations Unies et d'autres partenaires a été lancée à la rentrée d'octobre 2011. Son objectif était d'appuyer la scolarisation de près de 720 000 enfants dont environ 300 000 nouveaux entrants dans le système éducatif primaire. Une enquête nationale est en cours pour en mesurer l'impact: ses résultats ne seront disponibles qu'en janvier 2012, mais les informations déjà recueillies suggèrent que l'objectif serait atteint.

Les partenaires du Cluster Éducation ont contribué à la construction et à la réhabilitation de 636 écoles, dont 477 semi-permanentes et 159 permanentes, soit près de 16 pour cent des bâtiments inutilisables ou détruits. Plus de 40 pour cent des écoles semi-permanentes ont été construites avec le soutien direct des Nations Unies, en particulier de l'UNICEF.



Le PAM appuie le gouvernement haïtien dans la mise en œuvre de son Programme National de Cantines Scolaires et travaille avec plus de 30 ONG locales et internationales pour fournir un repas chaud quotidien à 1,1 million d'enfants sur les quelque 2,5 millions d'élcoliers ciblés par cette initiative. Offrir un repas quotidien en milieu scolaire garantit que les enfants reçoivent au moins un repas nutritif chaque jour et est une façon simple de les encourager à fréquenter l'école.

Le Cluster Éducation, en partenariat avec l'entreprise haïtienne de téléphonie cellulaire Digicel et sa Fondation, a mis en place un système d'alerte aux urgences, par SMS et serveur centralisé, destiné à plus de 4 000 directeurs d'écoles, partenaires gouvernementaux et autres partenaires du secteur de l'éducation.

On estime qu'un peu plus de 80 pour cent des enfants âgés de 6 à 14 ans qui résident dans les camps ont accès à l'éducation grâce à l'appui fourni par l'ensemble des partenaires du Cluster Éducation.

Pour l'année scolaire 2011-2012, 15 000 enseignants du primaire ont reçu et utilisent du matériel pédagogique de base et 750 000 élèves qui ont commencé la nouvelle année ont reçu du matériel d'apprentissage adapté à leur âge.

Conformément à l'objectif identifié au début de l'année, 500 éducateurs du préscolaire des écoles nationales en milieu rural ont été formés à la méthode pédagogique du préscolaire.

Cinq centres de formation professionnelle détruits par le séisme ont été réhabilités et équipés.

13 000 livres en français et 2 000 ouvrages en créole ont été distribués par l'UNESCO par l'intermédiaire de Bibliothèques Sans Frontières (BSF) dans 40 structures (Centres récréatifs pour enfants dans les camps de déplacés, bibliothèques, écoles, centres de détention...).

INSTITUTION << NOUVELLE SOURCE >>

Clercine 4, Rue Pélican # 12 à coté Jedeo

Tél: 29401456

Dirigée Par Mme Janice M. REGIS

Port-au-Prince ce 22 novembre 2011

A la Section Education de l'UNICEF

Distingués Educateurs,

Au début de cette nouvelle année scolaire, nous de la direction de l'**Institution << Nouvelle Source >>** voulons une fois de plus vous remercier pour le support économique et l'encadrement que vous nous avez apporté après le séisme du 12 janvier 2010 jusqu'à ce jour.

Les tentes reçues en avril et la construction en novembre 2010 des salles de classes semi permanentes et parasismiques logeant 715 élèves et un laboratoire informatique n'ont pas de prix et méritent notre éternelle reconnaissance. Cette structure met non seulement les élèves, les professeurs, la direction et les parents en confiance face à d'éventuelles secousses mais nous a permis d'améliorer la formation que nous offrons à nos enfants et ceci à moindre coût pour les parents, en ajoutant cette année au cirriculum de l'école des cours spéciaux comme l'entrepreneuriat, l'art culinaire, la coupe et la couture, et rouvrir une section musicale avec des cours de piano, violon, flûte et chant.

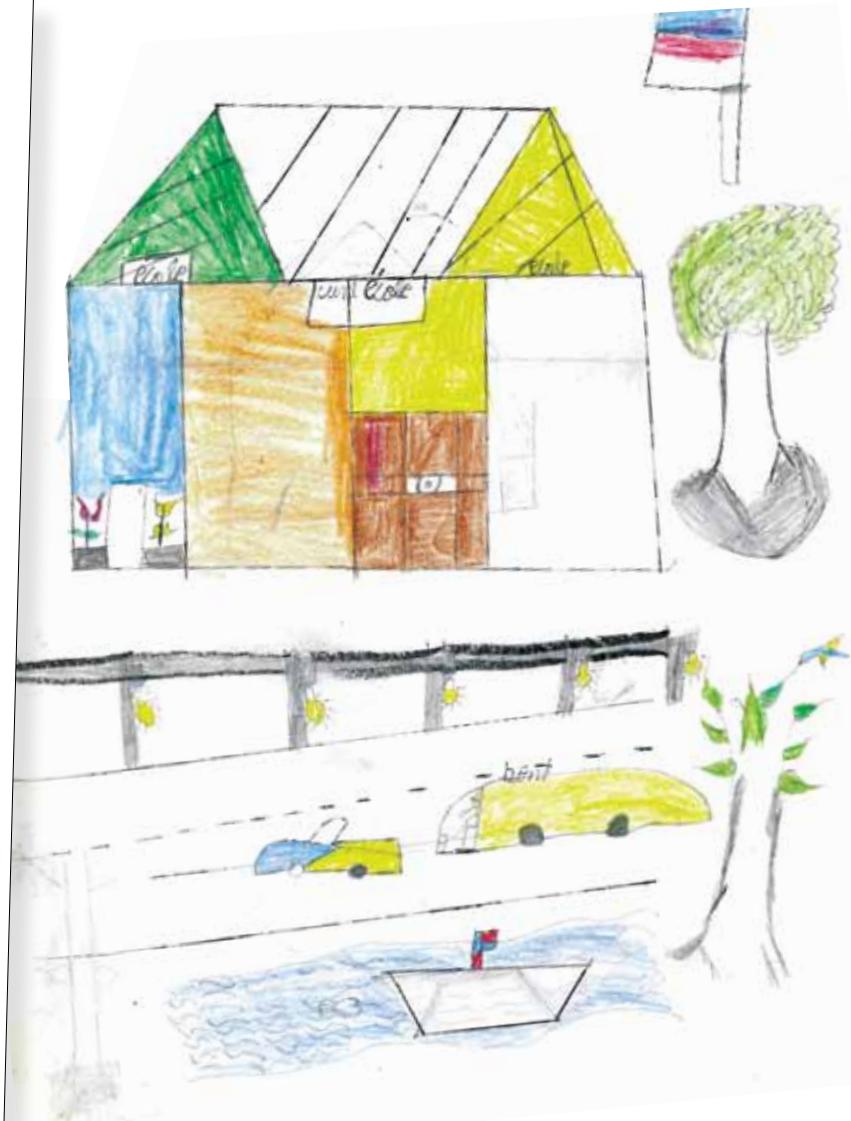
Nous faisons des plans pour que, dans les jours qui viennent, nous introduisons d'autres cours pratiques comme l'électricité domestique, le dépannage d'ordinateur et autres.

Autant de rêves réalisés parce que l'**UNICEF** a su prendre en grande partie une charge économique qui nous était destinée.

Nous nous faisons le porte parole des parents pour vous remercier pour la distribution des sacs d'école aux enfants en octobre dernier.

L'Institution << Nouvelle Source >> sera toujours reconnaissante à l'**UNICEF** et lui souhaite longue vie.


Mme Janice M. REGIS
Directrice Générale



© UNICEF

Dessin d'enfant sur sa vision de l'école idéale.



XI.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

travay ak devlopman ekonomik

Mise en contexte

À ce jour, environ 75 pour cent des Haïtiens vivent sous le seuil de la pauvreté, avec moins de deux dollars US par jour. De ce nombre, plus de 50 pour cent vivent dans une pauvreté extrême avec moins d'un dollar US par jour. Lorsqu'on leur a demandé quelle était leur plus grande priorité, les répondants à l'enquête¹¹ réalisée entre octobre 2010 et février 2011 auprès de 15 000 personnes déplacées vivant dans les camps ont classé l'emploi au premier rang de leurs préoccupations, devant d'autres besoins comme le logement ou l'accès à l'éducation. Avant le tremblement de terre, plus de 70 pour cent de la population n'avait pas d'emploi stable. Les emplois formels ne représentaient que 5,1 pour cent du total des emplois disponibles et le taux de chômage s'élevait à 40,6 pour cent, soit 1,8 millions de personnes.

Le produit intérieur brut (PIB) du pays, dont 25 pour cent provient de la production agricole, avait augmenté de 2,9 pour cent pendant l'année fiscale 2009 (octobre 2008 à septembre 2009). Il s'est contracté d'environ 5 pour cent en 2010, alors que le PIB par habitant s'élevait à 671 dollars US. Pour l'année fiscale 2011, la croissance réelle du PIB est estimée à 6,1 pour cent.

Avant le tremblement de terre, la Banque mondiale classait Haïti au 151^{ème} rang sur 183 pays pour la facilité d'y faire des affaires. Le taux de perception des taxes, d'approximativement neuf pour cent, y est inférieur à celui de l'Afghanistan. Le gouvernement reconnaît les obstacles à l'investissement privé créés notamment par l'absence de titres de propriétés et un environnement d'affaires peu favorable au démarrage

¹¹ Pour davantage d'information sur cette enquête, se référer à l'encadré du chapitre IV de ce rapport.

d'une entreprise. Pour mieux relever ces défis, le Président Martelly a annoncé la création il y a quelques mois d'un Conseil consultatif présidentiel pour le développement économique et l'investissement. Des investissements de grande envergure ont démarré en 2011, notamment le projet de construction du nouveau Parc Industriel du Nord, aux abords de la ville de Cap-Haïtien. Ce projet du gouvernement haïtien bénéficie d'un important appui du gouvernement des États-Unis et de la Banque Interaméricaine de Développement. Déjà, un investisseur privé projette d'y construire une usine textile et d'y employer jusqu'à 20 000 personnes. Les autorités haïtiennes espèrent que des investissements additionnels permettront d'y créer un total de 60 000 emplois.

Les marchés sont actuellement bien approvisionnés en produits vivriers mais les prix restent élevés et supérieurs à ceux de 2010. L'indice des prix à la consommation indique que le pouvoir d'achat a reculé de 9,5 pour cent en juillet 2011 par rapport à la même période en 2010¹². Les résultats préliminaires d'une enquête réalisée en 2011 par la Coordination nationale de la sécurité alimentaire, en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et d'autres partenaires indiquent que 4,5 millions d'Haïtiens (soit 45 pour cent de la population) sont en situation d'insécurité alimentaire. De ce nombre, 800 000 personnes vivent une insécurité alimentaire élevée, ce qui signifie qu'ils n'ont pas accès régulièrement aux aliments de base.



© UNOPS/Marc Lee Steed

¹² Source : Coordination nationale de la sécurité alimentaire et Programme Alimentaire Mondial.

Avancées et résultats

Depuis 2010, des centaines de projets à haute intensité de main-d'œuvre ont été entrepris, créant ainsi des emplois temporaires pour près de 400 000 Haïtiens dont, en moyenne, 40 pour cent de femmes. Les salaires, versés en argent ou en nourriture, ont permis de restaurer ou de construire des infrastructures communautaires de base, de compléter des travaux urgents de mitigation dans les zones les plus à risque et d'améliorer la sécurité alimentaire des Haïtiens. Les activités sont réalisées en collaboration avec le gouvernement, les autorités locales, les Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le PAM, la FAO, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets UNOPS), la MINUSTAH et des partenaires ONG.

En 2011, la MINUSTAH, en collaboration avec les autorités locales, a facilité l'ouverture des deux premiers Bureaux de Placement et d'Orientation des Jeunes du pays, gérés par deux ONG locales à Port-au-Prince et à Cap-Haïtien. Tout au long de l'année, elle a travaillé avec les communautés marginalisées afin de créer des opportunités économiques et sociales leur permettant de s'éloigner de la violence et de l'influence des gangs. Dans ce cadre, plus de 1 300 jeunes, dont 500 femmes, suivent un programme de formation professionnelle et de réinsertion sociale. Soixante-treize pour cent des jeunes formés en 2010 ont depuis trouvé un emploi dans le secteur privé.

Avec l'appui du Bureau international du Travail (BIT), 250 personnes, dont des formateurs provenant de huit centres de formation professionnelle de Port-au-Prince et des micro-entrepreneurs des secteurs de la construction et des services (dont 50 pour cent de femmes) ont été formés aux techniques de gestion des entreprises. Vingt jeunes travailleurs de la construction ont aussi été formés à l'organisation des chantiers et à la réalisation des devis et des constructions parasiomiques et para-cycloniques.

La FAO a offert un soutien à 500 Groupements de Production Artisanale de Semences pour assurer la fourniture de semences de qualité aux petits agriculteurs, touchant ainsi plus de 125 000 ménages.

Elle a également développé une importante composante de formation et de vulgarisation de l'agriculture urbaine et périurbaine. Grâce à cette initiative, 34 000 ménages disposent désormais d'un jardin de légumes qui leur permet non seulement de diversifier leur régime alimentaire, mais aussi de vendre la production excédentaire.

En collaboration avec plusieurs pays donateurs, les Agences onusiennes et des ONG, le PAM a **augmenté la quantité de nourriture achetée localement** destinée au programme national de cantines scolaires. Cette mesure vise à stimuler l'agriculture et les marchés locaux et à créer des liens solides entre les cantines scolaires et le secteur agricole du pays.

TRANSFORMER DES TERRES AGRICOLES DANS LE FAR WEST HAÏTIEN

Un nouveau projet dans une région que les Haïtiens appellent le Far West aide les paysans à produire plus de nourriture.

Jean-Rabel est une petite ville située presque tout au bout de la péninsule nord d'Haïti. Il faut près de sept heures pour franchir les quelque 300 km qui la séparent de la capitale, et braver des chemins de terre cahoteux pendant la moitié du trajet. En 2009, les autorités haïtiennes ont estimé la population de Jean-Rabel à 10 000 personnes. Dans la campagne environnante, 120 000 autres s'affairent principalement à cultiver de petits lopins de terre. « On fait pousser du maïs, des choux, des poireaux, des tomates et d'autres fruits et légumes », explique Arsénio Védrine, un paysan de Vieille Place, un petit patelin de la région. Année après année, les cultivateurs sont confrontés au même problème : la pluie qui ne tombe pas assez souvent. Quand il pleut finalement, l'eau ruisselle sur la terre asséchée des collines et coule jusqu'à la mer.

« On a commencé à travailler dans le nord après une grande sécheresse », dit Rainer Schmid, qui se consacre à l'augmentation de la production agricole dans la région depuis 11 ans. Il dirige les projets de l'organisation non-gouvernementale allemande, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande), un partenaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM). « Beaucoup de nourriture doit être

importée ici, ajoute-t-il. Avec les périmètres irrigués, nous faisons en sorte que la production agricole soit plus régulière. Chaque nouvelle production va maintenant soulager la pression d'importer de la nourriture. »

À Vieille Place, à quelques kilomètres à l'extérieur de Jean-Rabel, Rainer Schmid a récemment démarré un nouveau projet financé par le Ministère haïtien de l'Agriculture, le PAM, le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) et sa propre organisation.

Augmenter la production agricole, réduire la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles, mais surtout, améliorer l'accès à la nourriture pour les familles sont les trois objectifs de ce projet. Pour y arriver, ses promoteurs misent sur la construction de murs secs et la plantation de dizaines de milliers d'arbres sur plus de 4 000 hectares. En contrebas, un tout nouveau système d'irrigation assurera l'arrosage de 150 hectares de terres agricoles.

« Maintenant, l'eau de pluie va rester sur nos terres et nous serons capables de faire pousser de beaux fruits » dit Julienne Alexis, une des centaines de travailleurs occupés à construire des murets sur la montagne. Son collègue Arsénio Védrine est d'accord : « nous pourrons profiter longtemps de cette richesse. »

En échange de leur labeur, les travailleurs sont payés l'équivalent de cinq dollars américains par jour en argent et en nourriture. Cette somme correspond au salaire minimum décreté par le gouvernement haïtien. « Nous achetons des fruits, de la nourriture et d'autres choses nécessaires à la vie quotidienne, ajoute Julienne Alexis. Ça nous aide à mener une vie normale. L'activité économique a déjà commencé à augmenter, c'est bon pour la communauté. »



© PAM



Mise en contexte

Avant même le tremblement de terre, la situation en Haïti dans le domaine de la santé était déjà parmi les plus difficiles de la région.

L'espérance de vie y est de 62 ans. À 57/1000, le taux de mortalité infantile est le plus élevé des Amériques. Le taux de mortalité maternelle est de 630/100 000. En 2006, selon l'enquête nationale EMMUS, qui fournit les données fiables les plus récentes, le taux de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans était de neuf pour cent.

Quarante-sept pour cent des Haïtiens n'ont pas accès aux soins de santé. Le pays ne compte que 5,9 médecins, 5,9 infirmières et 6,5 professionnels de la santé pour 10 000 habitants. Cent vingt mille personnes vivent avec le VIH, la concentration la plus élevée dans la région après les Bahamas et

le Belize. Bien que le taux d'infection au VIH/SIDA demeure à un niveau préoccupant, il est passé de 3,5 pour cent en 1993 à 2 pour cent depuis 2009.

Trente des 49 hôpitaux du pays ont été sévèrement endommagés ou détruits par le séisme de janvier 2010. La mobilisation des partenaires humanitaires au lendemain du tremblement de terre a amélioré l'accès aux soins, mais elle a aussi rendu le travail de coordination du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), dont les bureaux avaient été détruits, encore plus difficile. La mise en place en mars 2010 d'un système d'accréditation – qui a été informatisé quelques mois plus tard – permet désormais une meilleure articulation des efforts. De plus, dès les premiers signes de l'émergence de l'épidémie de choléra en octobre 2010,

le gouvernement, et en particulier le MSPP, a su reprendre la direction des opérations de réponse et affirmer son leadership à toutes les étapes de leur mise en œuvre.

Par ailleurs, au cours de la dernière année, le gouvernement a renforcé ses capacités de planification et d'intervention : il s'est ainsi doté d'un Plan d'immunisation pour 2011-2015, d'un Plan national d'hygiène dans les marchés et d'un Curriculum pour les agents de santé polyvalents. Ces documents ont été développés avec l'appui de partenaires de santé, notamment les Nations Unies et la Banque mondiale. D'autres acteurs, y compris le Canada, ont soutenu ses efforts de reconstruction et d'amélioration des infrastructures de santé.

Avancées et résultats

➤ Dans le cadre des initiatives de réduction de la mortalité maternelle, l'Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé (OPS/OMS) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) fournissent un soutien technique et financier au MSPP. Le FNUAP a concentré ses efforts sur **23 maternités** localisées dans six départements du pays (Nord, Nord-Ouest, Artibonite, Ouest, Sud-Est et Nippes). Ces maternités ciblent 90 000 femmes en âge de procréer et 17 000 femmes enceintes. L'assistance du FNUAP a notamment permis l'embauche de dizaines de membres du personnel (auxiliaires, infirmières, médecins généralistes et spécialistes), tous haïtiens, le renforcement des capacités de gestion des maternités et la fourniture d'équipements, en plus d'appuyer le travail des réseaux d'agents de santé et de mobilisation communautaire. Afin d'accroître la disponibilité des services, le FNUAP a aussi appuyé la formation de 28 infirmières sages-femmes qui sont majoritairement déployées dans les maternités. Grâce à un projet de l'OPS/OMS, plus de **62 500 femmes** ont bénéficié de soins gratuits au cours de leur grossesse et au moment de leur accouchement en 2011 dans 62 institutions couvrant les dix départements du pays.

➤ Par ailleurs, les Nations Unies, notamment le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), ont prévu de soutenir cette année la construction et l'approvisionnement en équipements et en médicaments essentiels de 10 cliniques de maternité pour les soins obstétricaux néonataux d'urgence, sur l'ensemble du pays. A ce jour, quatre d'entre elles ont été construites, deux dans la région de Port-au-Prince et deux en province, à Jean-

Denis dans l'Artibonite et à Marigot dans le Sud-Est. L'UNICEF a également financé le recrutement de sages-femmes internationales par le biais du programme de Volontaires des Nations Unies : leur présence a permis de renforcer les capacités des sages-femmes haïtiennes à prendre en charge les accouchements à risque.

➤ Dans le cadre du Protocole national de prise en charge de la malnutrition déposé par le MSPP en décembre 2009 et révisé en mai 2010 avec l'aide de l'OPS/OMS, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'UNICEF travaillent de concert avec des dizaines d'organisations non-gouvernementales nationales et internationales à réduire la malnutrition aiguë modérée et sévère, en offrant des suppléments nutritionnels pour les enfants de 6 à 59 mois ainsi qu'aux femmes enceintes ou allaitantes. Les services sont disponibles gratuitement dans plus de **400 centres de santé** répartis à travers le pays. Grâce à ces efforts concertés, plus de 340 000 enfants de moins de cinq ans ont pu être examinés au cours de l'année. Depuis avril 2011, près de 109 000 d'entre eux âgés de six mois à cinq ans et 65 000 femmes enceintes ou allaitantes ont reçu des traitements contre la malnutrition. Par ailleurs l'OPS/OMS a facilité la distribution de 500 kg de médicaments dans chaque département pour les soins d'enfants malnutris.

➤ Avec le support du Cluster Nutrition, plus de 500 000 mères ont été sensibilisées à l'importance de l'allaitement maternel par l'entremise des **198 Points de conseils en nutrition pour bébés** répartis dans le pays : ces tentes aménagées accueillent des femmes qui vivent des situations difficiles ou d'urgence qui compromettent leur capacité d'allaiter normalement leur enfant et elles y reçoivent conseils et assistance.

➤ En matière de vaccination, l'une des priorités du MSPP était d'augmenter de façon importante le taux de couverture du vaccin DCT3 qui prévient la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, et de réduire la disparité de ce taux entre les communes. Tout au long de l'année, l'OPS/OMS et l'UNICEF ont multiplié les initiatives en vue de faire passer le taux de vaccination de routine de tous les antigènes à 80 pour cent sur l'ensemble du pays. L'assistance technique et financière offerte par l'UNICEF à 36 communes à couverture vaccinale faible, en coordination avec les autorités sanitaires, a permis d'y faire passer le taux de couverture à **71 pour cent**, alors que la moyenne nationale pour 2011 est estimée à 69 pour cent, une hausse de près de 20 pour cent par rapport à 2005.

- Afin de contribuer à la prévention du SIDA et des grossesses non désirées, le FNUAP, en 2011, a facilité la distribution de plus de 13 millions de préservatifs. Dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies sur le renforcement des services de santé de la reproduction (FNUAP, UNICEF et UNOPS) et en partenariat avec le Comité Olympique Haïtien, **35 000 jeunes** ont été formés à l'école sur les thématiques liées à la santé de la reproduction, incluant le VIH/SIDA. À l'initiative de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et de la Croix Rouge Française, près de 2 600 personnes des quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince (dont 60 pour cent de femmes) ont bénéficié d'une assistance médicale pour la prévention du SIDA. L'OPS/OMS a aussi appuyé le MSPP dans le développement d'un Plan stratégique pour l'élimination de la transmission mère à enfant du VIH et de la syphilis congénitale.
- Au cours de l'année, le PAM a offert une assistance alimentaire à 57 000 Haïtiens en situation d'insécurité alimentaire vivant avec le VIH et/ou la tuberculose et à leurs familles (285 000 personnes). Cette aide favorise une meilleure adhésion aux traitements médicaux et permet aussi d'alléger l'impact de la perte de revenus des personnes vivant avec ces maladies.
- L'OPS/OMS a apporté son soutien à la production du Rapport d'évaluation de la situation de la santé mentale en Haïti ainsi qu'à la tenue du premier atelier sur la santé mentale, organisé par le MSPP et ses partenaires en juin 2011.
- La contribution du FNUAP aux actions concertées en vue de réduire les violences sexuelles a pris la forme d'interventions sur la prise en charge médicale de qualité des survivants de violences sexuelles dans cinq villes frontalières des départements du Centre et de l'Ouest. Dans ce cadre, plus de 230 professionnels de la santé ont reçu une formation sur l'application du protocole national en matière de prise en charge médicale des cas de violences sexuelles ; six centres de santé ont reçu des équipements additionnels ; et une campagne de sensibilisation a touché **20 000 personnes** dans ces localités.



© UNICEF Haiti/2011/Dormino

XII.B RÉPONSE À L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA | *repons a kolera*

Mise en contexte

Depuis le début de l'épidémie de choléra en octobre 2010, le gouvernement a coordonné les interventions de prévention et de réponse des multiples partenaires nationaux et internationaux. La mobilisation efficace du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), de la Direction de la Protection Civile (DPC), des autorités locales, avec l'appui de la Brigade Médicale Cubaine, de Médecins Sans Frontières, des Nations Unies et des partenaires humanitaires, ont permis de rapidement mettre en place les structures de traitement d'urgence nécessaires et de lancer de vastes campagnes de sensibilisation sur l'ensemble du territoire. Au 24 novembre 2011, le MSPP avait enregistré un total de 513 997 cas de choléra en Haïti depuis le début de l'épidémie (octobre 2010), dont 277 451 cas (54 pour cent) avaient nécessité une hospitalisation.

Au total, 6 908 décès par le choléra ont été notifiés au MSPP pour cette période, correspondant à un taux de létalité globale de 1,4 pour cent des cas depuis le début de l'épidémie alors qu'il était de 2 pour cent durant la période allant d'octobre 2010 à janvier 2011. Dans la capitale, Port-au-Prince, ce taux est inférieur à la moyenne nationale, à 0,7 pour cent.

Alors qu'il s'élevait à 42 pour 100 000 habitants entre octobre 2010 et la fin janvier 2011, le taux de mortalité cumulée avait diminué de près de 50 pour cent, à 23 pour 100 000 habitants, pour la période allant du 1^{er} février au 4 novembre 2011 et ce malgré la recrudescence de cas enregistrés en juin, durant une période de pluies particulièrement abondantes.

Avancées et résultats

- Dès la confirmation des premiers cas de choléra le 22 octobre 2010, les Nations Unies se sont mobilisées pour appuyer la réponse menée par le Gouvernement haïtien sous le leadership du MSPP. Cette mobilisation s'est poursuivie tout au long de l'année 2011.
- Les efforts conjoints de l'OPS/OMS et de l'UNICEF ont ainsi permis le maintien en poste des experts en santé publique, en épidémiologie, en eau et assainissement et en logistique qui soutiennent le travail du MSPP, des autorités départementales de la santé et des ONG sur le terrain. Ces actions ont fourni le cadre décentralisé nécessaire à l'identification et au traitement rapide des cas de choléra tout au long de l'année. Dès novembre 2010, un **système d'alerte et de réponse** rapides a été mis en place par le MSPP, avec l'appui de l'OPS/OMS. Ce système a permis de recueillir des informations en

temps réel sur les épidémies locales, les ressources disponibles et les besoins d'intervention. À ce jour, 880 alertes ont été reçues. Les équipes d'alerte et réponse de l'OPS/OMS se sont assurées que toutes les alertes avaient été surveillées, étudiées et qu'une réponse adaptée avait été donnée, en étroite collaboration avec le MSPP et les partenaires du domaine de la santé.

➤ Un important partenariat entre le MSPP, l'UNICEF et la Banque Interaméricaine de Développement (BID) a permis l'élaboration de plans d'action et de prise en charge du choléra dans quatre des dix départements du pays, la formation du personnel ainsi que l'établissement de centres et d'unités de traitement et de centaines de postes de réhydratation dans les communautés. Des centres de traitement, des unités de traitement et des postes de réhydratation



© UNICEF Haiti/2011/Casares

orale sont en place dans tout le pays. Tout au long de l'année, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a fourni une assistance alimentaire aux convalescents, à leurs proches aidants et au personnel des centres de soin.

En 2011, en appui à la réponse humanitaire, 6 000 soldats de la MINUSTAH ont escorté plus de **530 convois** et distribué près de 12 millions de litres d'eau potable et 16 000 pastilles d'Aquatab. Le PAM et ses partenaires du Cluster Logistique ont aussi mis à la disposition des organisations engagées dans la réponse au choléra des moyens de transport qui ont permis d'acheminer et de stocker plus de 400 tonnes métriques de matériel de santé, d'adduction d'eau et d'assainissement dans les endroits les plus reculés du pays. L'OIM a distribué plus de 9,3 millions d'articles (Aquatabs, savons,

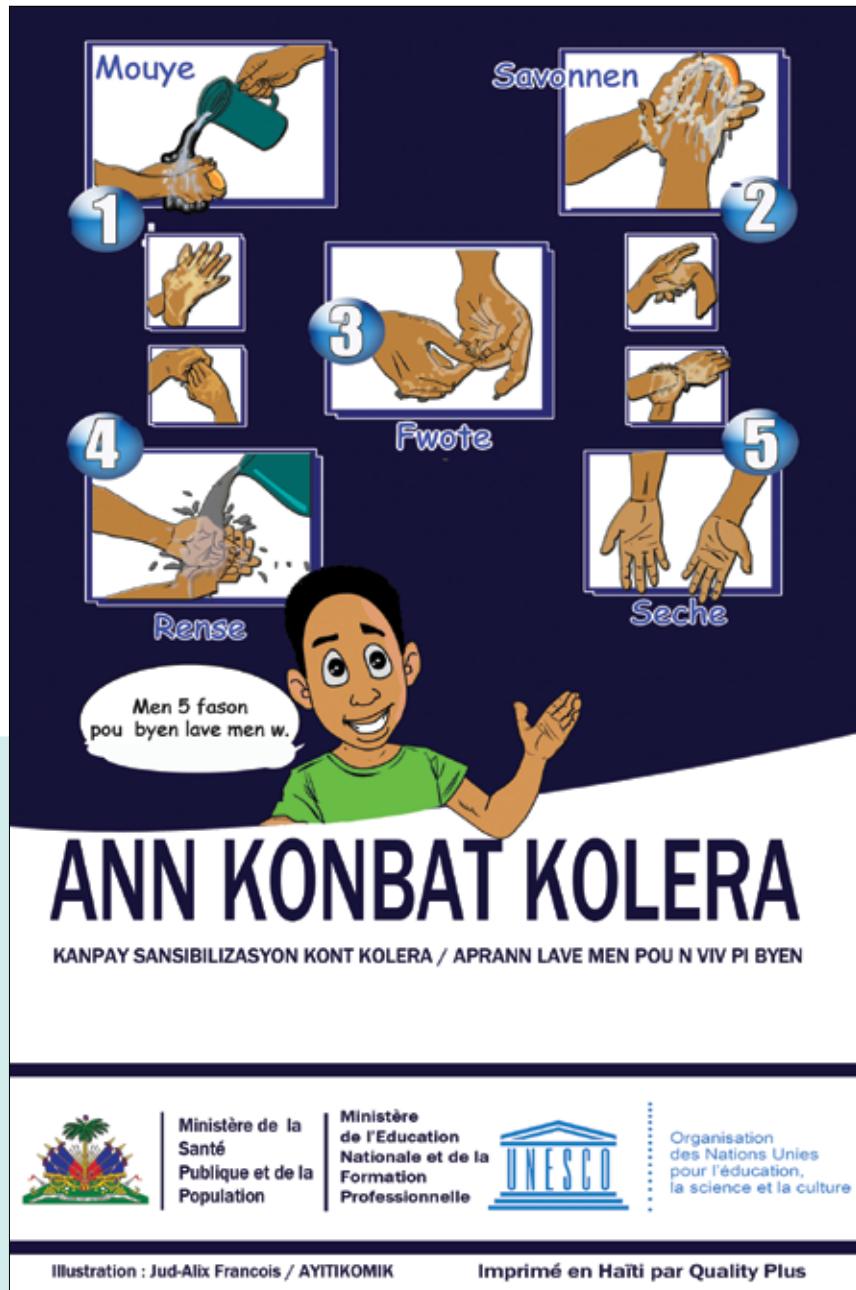
matériel médical, etc.) à ses partenaires et aux directions du MSPP dans tous les départements du pays. Enfin, le Service d'aviation des Nations Unies (UNHAS) a permis à la communauté humanitaire de transporter du personnel médical et d'acheminer des médicaments partout en Haïti, ce qui a accéléré d'autant la réponse à l'épidémie et facilité l'accès aux communautés isolées.

L'OPS/OMS fournit un appui global au programme de surveillance de la qualité de l'eau de la Direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (DINEPA). Ses experts, en collaboration avec le Cluster WASH, développent notamment un système de surveillance de la qualité de l'eau dans les institutions de santé de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

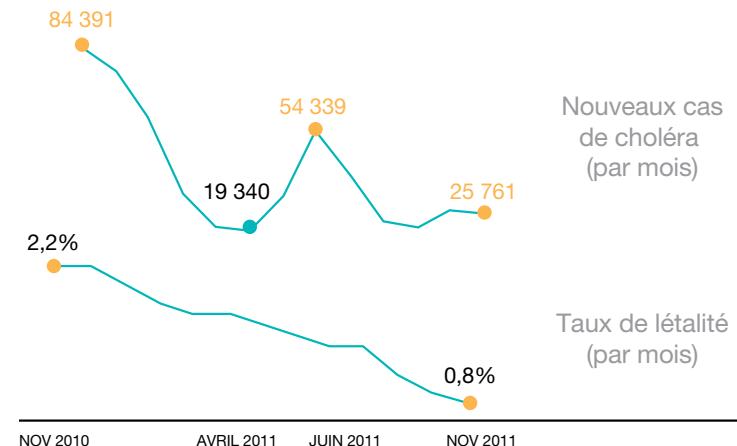


© UN/UNICEF/Marco Dormino

- Plus de **3 millions de personnes** ont bénéficié de produits de traitement de l'eau et de systèmes de filtrage d'eau fournis par le système des Nations Unies (Agences et MINUSTAH) et ses partenaires.
- Avec le soutien de l'UNICEF, plus de 1 400 formateurs et 5 200 mobilisateurs ont été formés à la promotion de l'hygiène et en particulier à la prévention du choléra. Le programme de cantines scolaires a été utilisé pour sensibiliser les écoliers et distribuer du savon et des capsules de purification d'eau afin de diminuer les risques de propagation de la maladie. De plus, **700 000 familles** à travers le pays ont été sensibilisées à l'importance de l'hygiène. Soutenues par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), des campagnes de porte-à-porte, des enquêtes de diagnostic social et des pièces de théâtre ont aussi permis d'informer plus de 300 000 résidents de 140 camps et quartiers sur le choléra et l'importance de l'hygiène des latrines.
- En soutien à la DINEPA, et en partenariat avec la Commission Européenne, l'UNICEF et l'UNOPS travaillent à réduire les risques de santé publique à Port-au-Prince à travers une gestion efficace et sécurisée des vidanges de latrines. D'avril à août 2011, près de 1 500 sites ont été couverts et près de **10 000 latrines** vidangées dans des camps et quartiers adjacents de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.
- Les Nations Unies, notamment l'UNICEF et l'UNOPS, en étroite collaboration avec la DINEPA, ont appuyé la mise en place et le fonctionnement d'un nouveau centre de traitement d'excréments humains dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Morne-à-Cabri), le deuxième seulement à être construit dans le pays.



Variation mensuelle des nouveaux cas de choléra et du taux de létalité



Source des données : rapport MSPP du 30 novembre 2011

PREZIDAN



XIII.

ÉLECTIONS *eleksyon*

Mise en contexte

En 2006, quand les Nations Unies ont appuyé pour la première fois le processus électoral à la demande du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les citoyens ont exercé leur droit de vote sous haute sécurité dans 800 centres de vote répartis sur tout le territoire. Le 28 novembre 2010, lors du premier tour des élections qui ont mené le président Martelly au pouvoir, 1 500 centres de votes accueillaient les électeurs partout à travers le pays. Malheureusement, ce premier tour de scrutin a été marqué par l'intimidation, les fraudes et un appel à l'annulation du scrutin de la part de la majorité des candidats.

La campagne électorale pour le deuxième tour de ces élections présidentielles, législatives et sénatoriales s'est déroulée du 17 février au 18 mars 2011 et le scrutin s'est tenu le 20 mars. De l'avis des observateurs¹³, ce deuxième tour s'est notamment caractérisé par une meilleure identification des bureaux de vote, des agents électoraux mieux

préparés, une présence bien ciblée des forces de police de la MINUSTAH et une amélioration du processus de tabulation des votes.

Les deux tours de ce processus électoral ont permis de pourvoir les 99 sièges que compte la Chambre des députés et 11 sièges sénatoriaux. Le Président Martelly a officiellement pris ses fonctions le 14 mai 2011. Au terme de difficiles négociations avec l'Assemblée nationale, les députés puis les sénateurs ont officialisé le choix de Garry Conille en tant que Premier Ministre le 4 octobre dernier. La crise électorale qui a suivi le premier tour de scrutin et la longue impasse politique qui a opposé le Président élu au Parlement entre les mois de mai et d'octobre ont constitué des obstacles majeurs à l'atteinte, par l'ensemble des Agences qui composent le système des Nations Unies en Haïti, de plusieurs objectifs qu'elles s'étaient fixés pour 2011.

¹³ Voir notamment Élections présidentielle, législatives et sénatoriales du 28 novembre 2010 et du 20 mars 2011 – Rapport de la Mission d'information et de contacts de la Francophonie, Organisation Internationale de la Francophonie : http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Rapport_elections_haiti.pdf

Avancées et résultats

- ▶ Les élections présidentielles et législatives de 2010-2011 ont permis, pour la première fois dans l'histoire du pays, le transfert du pouvoir entre un Président démocratiquement élu et un autre issu de l'opposition.
- ▶ Entre le premier et le second tour des élections, la MINUSTAH a organisé **120 forums électoraux** dans les 10 départements du pays afin d'appuyer le processus démocratique. Dans 80 pour cent des forums tenus, les candidats ou leurs représentants se sont officiellement engagés à promouvoir l'établissement d'un climat respectueux, participatif et non-violent pour un deuxième tour sans heurts.
- ▶ La MINUSTAH a assisté les autorités dans l'identification de 1 500 centres de vote, la formation par UNPOL de 4 200 Agents de Sécurité Électorale et la distribution et la récupération du matériel électoral dans les 13 144 bureaux de vote.
- ▶ Le PNUD a continué en 2011 à gérer le fonds fiduciaire électoral, créé avec des contributions du Brésil, du Canada, des États-Unis, du Japon et de l'Union Européenne. Ce fonds a permis l'acquisition du matériel électoral, notamment les **4,4 millions de bulletins** de votes nécessaires pour le second tour et les 76 700 autres utilisés lors des reprises du 29 mai, ainsi que les formulaires des 146 341 procès-verbaux de vote et d'irrégularités utilisés pour



© UN/MINUSTAH/Logan Abassi

les deux tours et les reprises. Il a aussi supervisé la production et la distribution des kits de vote (isoloirs, crayons, etc.) utilisés au deuxième tour.

- Avec l'appui des Nations Unies, des experts internationaux en gestion des systèmes, de bases de données et de listes électorales ainsi qu'en contentieux électoral ont aussi fourni une assistance technique directe au Conseil Électoral Provisoire (CEP).
- 1,6 million d'électeurs ont été informés de l'adresse de leur bureau de vote : 1 million par le système des SMS, 616 000 via le Centre d'appels et le site internet du CEP. Ces initiatives de communication ont été développées par le CEP en étroite collaboration avec le PNUD.
- Quelque 6 200 Casques bleus, plus de 3 000 policiers, 475 guides et porteurs et 278 personnels civils de la MINUSTAH ont été mobilisés au deuxième tour de ces élections. La composante militaire a assuré en grande partie le transport et la sécurisation des matériels électoraux jusque dans les zones les plus inaccessibles. Enfin, 174 heures de vol ont été nécessaires pour assurer le transport par avion et hélicoptère du matériel électoral et du personnel.
- Le soutien du PNUD a permis le traitement et la publication des procès-verbaux du deuxième tour de ces élections sur le site internet du CEP, poursuivant ainsi la démarche initiée au premier tour.



© UN/MINUSTAH

Annexe du Tribunal de Paix de la Cx-des-Bqts
Office d'Etat civil à Bon-repos



XIV.

ÉTAT DE DROIT ET PROTECTION

eta de dwa ak pwoteksyon

Mise en contexte

Le séisme de janvier 2010 a encore affaibli des institutions de l'état de droit – la justice, la police, les prisons – déjà dysfonctionnelles.

Les Haïtiens ne sont pas tous égaux devant la loi. Un grand nombre de naissances continuent à ne pas être déclarées aux bureaux de l'état civil et l'existence même de ces nouveaux citoyens n'est pas reconnue par l'État. Il en découle qu'ils ne peuvent pas ensuite avoir accès à la protection et aux services normalement offerts par l'appareil étatique. D'autres exemples de ces iniquités incluaient, avant janvier 2010, les cas de plusieurs milliers de détenus en attente de procès dont les dossiers avaient été perdus dans un appareil judiciaire inopérant. Il est estimé que les magistrats passent en moyenne 52 minutes par jour dans leurs bureaux.

Le tremblement de terre a endommagé ou détruit huit des 17 prisons civiles du pays. Les conditions de détention y étaient largement inférieures aux normes internationales, chaque prisonnier ne disposant que de 6 pour cent de l'espace normalement dévolu à un détenu.

La consolidation de l'état de droit constitue à plusieurs égards un préalable indispensable à une bonne gouvernance, à la stabilité politique, à la protection des droits des citoyens et à l'établissement de cadres réglementaires qui favorisent les investissements, nationaux autant qu'étrangers.

Avancées et résultats

- Fin 2011, le nouveau Gouvernement a adopté une **Feuille de route** pour l'État de droit, un document élaboré avec l'assistance de la MINUSTAH. Il comprend des actions à court, moyen et long termes pour assurer et développer l'état de droit en Haïti.
- En octobre 2011, la réforme judiciaire a connu une avancée importante avec la nomination par le Président de la République d'un Président de la Cour de Cassation, poste laissé vacant depuis 2004. Avec le plaidoyer et l'assistance de la MINUSTAH, le calendrier de mise en place et le budget du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire ont pu être adoptés, ouvrant la voie à de nouvelles réformes.
- Les Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la MINUSTAH, ont assisté les parlementaires dans l'amendement d'un projet de loi qui respecte les principes de la Convention de La Haye sur l'Adoption Internationale. Ce projet doit être soumis au vote du Sénat.
- La MINUSTAH et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) travaillent ensemble au renforcement des capacités opérationnelles et des ressources humaines des acteurs judiciaires. Dans le cadre de programmes conçus pour répondre aux besoins spécifiques des participants, un total de 67 sessions de formation sur les techniques d'enquête et sur les modalités de prise en charge des victimes de violences sexo-spécifiques ont été organisées tout au long de l'année. Elles ont permis de former plus de **560 greffiers** et plus de **435 officiers de la Police Judiciaire**.
- Après le séisme, la détention préventive est passée de 80 pour cent à 67,8 pour cent en moyenne, un chiffre toujours élevé notamment à cause de l'arrestation progressive de plusieurs des 6 000 prisonniers du Pénitencier National qui se sont évadés le 12 janvier 2010.
- En 2011, la MINUSTAH a soutenu le fonctionnement de **16 Bureaux d'Aide Légale** (BAL) à travers le pays, dont cinq qui ont ouvert leurs portes cette année. Cinq autres doivent ouvrir d'ici février 2012. Depuis l'ouverture du premier BAL en février 2008, près de 15 000 consultations gratuites ont été données et plus de 6 000 libérations ont été obtenues¹⁴.
- En 2011, grâce à l'appui de la MINUSTAH, **15 Tribunaux de Paix**, qui s'occupent d'affaires civiles, commerciales et pénales, ont été construits et équipés dans sept départements du pays.
- L'appui technique et financier du PNUD a permis de construire le Centre de formation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire ainsi que le Centre de formation de la Direction Civile de la Police Judiciaire.
- Le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)¹⁵ a appuyé le gouvernement haïtien dans la préparation, en collaboration avec des organisations de la société civile, du Rapport national qui sera déposé dans le cadre de l'Examen périodique universel sur le respect des droits humains. Le HCDH a aussi soutenu des organisations de la société civile du département du Nord-Est dans la préparation d'un rapport sur les priorités en matière de droits humains dans leur région. Ce Cahier des charges a été présenté aux élus et aux fonctionnaires locaux et sera utilisé comme document de référence dans la préparation des politiques publiques et des budgets. En 2012, cette initiative sera reprise dans sept autres départements du pays.
- Plus de 3 000 jeunes ont participé à des activités d'information, de sensibilisation et de formation organisées dans huit départements du pays par le HCDH et la MINUSTAH à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme des Nations Unies.

¹⁴ Statistiques de septembre 2011.

¹⁵ Conformément à l'accord entre le Département des Opérations de Maintien de la Paix et le Bureau de la Haut- Commissaire aux droits de l'homme, les sections de droits humains dans les missions de paix servent aussi comme la représentation du HCDH. En tant que tel, la Section des droits de l'homme de la MINUSTAH est ainsi le bureau du HCDH en Haïti.

Prisons

- Suite aux efforts conjoints de la MINUSTAH et de ses partenaires, l'espace de détention dans les prisons civiles est passé de 0,3m² par détenu avant le séisme à 0,72m² en 2011. Cette norme demeure toutefois bien en-deçà des normes internationales, fixées à 4,5m² par prisonnier.
- En 2011, on recensait 233 mineurs en prison, une baisse qui s'explique en partie par les efforts de plaidoyer des Nations Unies en faveur de la relâche d'un certain nombre d'enfants en conflit avec la loi. Dans près de 83 pour cent des cas, ces mineurs sont séparés des adultes, un principe de droit qui a fait l'objet d'un plaidoyer de la MINUSTAH et de ses partenaires en Haïti depuis 2007.
- En 2011, 490 prisonniers qui étaient encore en détention prolongée bien qu'ils aient purgé la totalité de leur peine ont été libérés avec l'assistance de la MINUSTAH et de l'Office de la Protection du Citoyen et de la Citoyenne (OPC).
- 515 agents pénitentiaires ont été formés au cours de l'année dans des disciplines aussi diverses que la gestion des fichiers des détenus, les violences basées sur le genre, le VIH/Sida ou les droits humains. Depuis 2011, 30 pairs éducateurs travaillent sur la prévention de VIH en milieu carcéral, dans le cadre d'un programme novateur qui va être reproduit dans d'autres pays de la région des Caraïbes.

Développement de la police

- Depuis la première promotion de la PNH en 2006, le nombre des policiers et officiers est passé de 3 480 à 10 106 en juin 2011, dont 11 pour cent de femmes. Alors que les normes internationales ont établi un ratio de deux policiers pour 1 000 citoyens, en Haïti, des progrès ont été accomplis pour relever le taux de 0,76 agent par 1 000 citoyens en 2006 à 1,05 en 2011. Les efforts entrepris pour recruter plus de policiers doivent se poursuivre : ils seront balisés par le nouveau Plan de développement 2012-2016 de la PNH.

➤ En 2011, le PNUD a contribué à la formation de plus de 35 pour cent des agents de police spécialisée et de la Police Nationale d'Haïti. Ces activités font partie d'un programme de renforcement des capacités des différents acteurs de l'état de droit.

➤ En 2011, la Police des Nations Unies (UNPOL) a maintenu une présence permanente dans 54 commissariats aux côtés de la PNH, et une présence semi-permanente dans les 125 autres commissariats. Dix sites de colocation doivent être ajoutés d'ici à juillet 2012 dans le cadre de la formation de la PNH. En septembre 2011, le laboratoire d'analyses de la PNH a été totalement modernisé avec le soutien d'UNPOL et une équipe d'enquêtes en sciences médico-légales a été créée.



© UN/MINUSTAH/Logan Abassi

➤ Selon le HCDH, la formation continue des officiers de la PNH a permis une baisse significative des mauvais traitements infligés aux détenus dans les commissariats. En outre, depuis le séisme, la police respecte davantage le délai légal de 48 heures pour transférer les personnes interpellées aux autorités judiciaires. Cela dit, le HCDH a mené des enquêtes et présenté des rapports sur sept incidents impliquant des membres de la PNH dans lesquels au moins 20 personnes sont décédées, parfois dans des circonstances pouvant laisser croire à des exécutions extrajudiciaires ou sommaires et arbitraires. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec la Direction des affaires internes de la PNH et des autorités judiciaires afin de renforcer la réponse de l'État à ces violations des droits humains.



¹⁶ À Port-au-Prince, Les Cayes, Mirebalais, Hinche, Miragoâne et Ouanaminthe.

¹⁷ Ces commissariats sont situés sur la Route nationale #3 /camp Corail, la Route nationale #1 Titanyen, et à l'angle route nationale #1 et Route Neuve.

Protection

- Depuis le séisme, grâce au renforcement des capacités de coordination et de recherche de la famille, l'UNICEF et ses partenaires ont enregistré plus de 8 780 enfants séparés et aidé **2 771 enfants** à retrouver leurs familles.
- Le gouvernement haïtien a également augmenté de façon significative sa capacité à réglementer les centres résidentiels qui accueillent les enfants séparés. En 2011, l'Institut du Bien-être social et de Recherches, soutenu par l'UNICEF, a évalué près de la moitié des quelque 650 centres existants et publié un Répertoire de ces institutions. En s'appuyant sur la méthodologie d'enregistrement d'urgence utilisée suite au tremblement de terre, les autorités ont également enregistré plus de 13 400 enfants séparés et orphelins qui vivent en institution, ce qui facilitera les rapprochements familiaux.
- **Six bureaux conjoints** de la Brigade de Protection des Mineurs de la PNH et de l'Institut du Bien-être Social et de la Recherche ont été établis dans les zones touchées par le séisme avec le soutien de la MINUSTAH et de l'UNICEF¹⁶. Pour la plupart situés dans les zones frontalières, ils permettent un suivi des cas de trafic et autres violations des droits des enfants. En 2011, le soutien financier, matériel et technique de l'UNICEF a aussi permis l'ouverture ou le maintien en opération de 520 espaces communautaires capables d'accueillir un total de 120 000 enfants. Les dix départements d'Haïti sont désormais équipés de services de réadaptation psychosociale spécialisés en intervention d'urgence.
- Avec l'appui du PNUD et du HCDH, **neuf bureaux décentralisés de l'OPC** ont été créés afin de mettre en œuvre son plan de déconcentration et de porter une attention plus particulière aux cas de détention préventive dans les départements.
- Des espaces d'accueil sont ouverts dans **sept** des 51 commissariats de Port-au-Prince et 24 officiers UNPOL travaillent à temps plein sur les cas de violences basées sur le genre. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le PNUD ont contribué à l'aménagement de quatre espaces d'accueil dans les commissariats de Carièce¹⁷ et de deux centres d'accueil pour les victimes de violences à Thiotte et Anse-à-Pitre.



« Je suis convaincu que la reconstruction de mon Pays ne serait pas possible si tous les citoyens n'étaient pas identifiés en tant que tels à travers l'acte de naissance. Ce document a une importance capitale parce qu'il permet aux gens de jouir de leurs droits basiques, comme aller à l'école, travailler, avoir un passeport. Pendant notre travail de plaidoyer nous avons également trouvé le support des autorités étatiques qui sont conscientes de ce problème. Vue la quantité de demandes que nous recevons quotidiennement de la part des responsables des camps, je pense que l'on a l'obligation de continuer ce programme. »

~ JEAN RONY- Directeur Adjoint ACAT, organisation haïtienne partenaire du HCR dans le projet Documentation

- ONU Femmes a soutenu l'installation d'un réseau de **six maisons d'hébergement** et de **14 centres d'écoute** dans le département du Nord pour les personnes victimes de violences. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires locaux ont mis en place deux centres d'hébergement pour les victimes de violence à Petit-Goâve et à Port-au-Prince. ONU Femmes a aussi appuyé le Ministère de la Condition féminine et du Droit des femmes dans l'élaboration d'un Guide pour les gestionnaires de maisons d'hébergement qui contribuera à assurer un accueil de qualité et une protection adéquate des femmes et des enfants hébergés.
- Le HCDH a soutenu des projets de sensibilisation pour prévenir et combattre l'impunité dans les cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans cinq départements du pays, rejoignant 12 000 femmes, leurs familles et leurs communautés. Il a aussi mené une enquête sur la réponse de la police et du système judiciaire aux cas de violences sexuelles et basées sur le genre, dont les résultats seront publiés en 2012.

➤ Plus de **260 lampes et panneaux d'éclairage solaires** ont été installés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Electriciens Sans Frontières et la MINUSTAH dans 80 camps, des localités à risque pour les femmes et les départements de Grande Anse, du Sud-Est, et de Nippes. Des mesures sont en cours pour l'installation de 190 lampes supplémentaires dans les camps et les quartiers adjacents.

➤ En 2011, en collaboration avec deux organisations non-gouvernementales locales et les autorités haïtiennes, le HCR a identifié **5 542 personnes déplacées** (3 303 femmes et 2 239 hommes) qui ont perdu leurs documents d'identité à la suite du tremblement de terre dans diverses villes du pays. Plus de 3 000 ont reçu un nouveau certificat de naissance, indispensable pour l'obtention d'un permis de travail, de soins médicaux ou l'accès à l'éducation. Il est également nécessaire pour prouver son droit de propriété. La possession d'un acte de naissance est donc indispensable afin d'assurer les droits fondamentaux des personnes déplacées en Haïti.



XV.

CONCLUSION

konklizyon

Au cours de 2012, l'effort des Nations Unies sera orienté de façon significative vers le relèvement à long terme et le développement, et vers des interventions qui viseront à régler ou à réduire les problèmes structurels d'Haïti, qu'ils soient environnementaux, économiques, sociaux ou politiques. Plus que jamais, le renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux national et local devra être une priorité afin qu'Haïti puisse assumer pleinement la responsabilité de son propre développement. Ces efforts devront être réalisés à l'intérieur d'un cadre de référence cohérent de responsabilisation mutuelle entre le Gouvernement et les partenaires internationaux.

En même temps, la capacité du pays à faire face à des urgences, comme par exemple d'éventuels ouragans durant la saison cyclonique de 2012, devra être maintenue, tout comme celle de répondre aux besoins humanitaires des Haïtiens qui vivent encore dans des camps ou de ceux qui demeurent vulnérables face au choléra ou à la faim.

Pour les Nations Unies, 2012 sera une année de transition accélérée alors que la MINUSTAH amorcera progressivement son retrait et que les Agences de développement cibleront leurs interventions en ligne avec les priorités nationales et dans un contexte de diminution des ressources disponibles.

Les défis auxquels Haïti devra faire face au cours de la prochaine année sont multiples mais les opportunités sont aussi nombreuses, pour que les Haïtiens qui vivent dans les camps rentrent dans leurs quartiers; pour faire face aux problèmes chroniques d'absence d'eau potable et d'infrastructures d'assainissement; pour que plus d'enfants aillent à l'école; pour créer des emplois et des opportunités d'investissements – et pour déblayer encore davantage de débris. Le système des Nations Unies est un partenaire engagé et entend continuer à accompagner le Gouvernement et le peuple haïtien sur le chemin du développement.



ACRONYMES | *akwonim*

BIT	Bureau international du Travail	ONG	Organisation non-gouvernementale
CEP	Conseil électoral provisoire	ONU	Organisation des Nations Unies
CIRH	Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti	ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire	ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement	OPC	Office de la Protection du Citoyen et de la Citoyenne
DPC	Direction de la Protection Civile	OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	PAM	Programme alimentaire mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population	PNH	Police Nationale d'Haïti
FRH	Fonds de Reconstruction d'Haïti	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
HCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés	SNGRD	Système National de Gestion des Risques et des Désastres
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural	UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure	UNPOL	Police des Nations Unies
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population	WASH	Eau, assainissement, hygiène (Water, Sanitation and Hygiene)
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications		
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires		
OIM	Organisation internationale pour les migrations		
OMS	Organisation mondiale de la Santé		



NASYON ZINI AN
AYITI

www.onu-haiti.org